

Contribution à l'étude des lettres médio-babyloniennes
de Nippur : graphies, « ponctuation », stylistique

Contribution to the Study of the Middle-Babylonian Letters from Nippur:
Spellings, "Punctuation", Stylistics

Daniel Arnaud
5, rue du Renard, 75004-Paris

[Cet article traite de trois points de la grammaire du babylonien à partir des lettres médio-babyloniennes de Nippur : les graphies, ce que l'on peut appeler la « ponctuation » et, enfin, quelques procédés stylistiques. Leur examen avait été négligé jusqu'à maintenant : ces questions méritent pourtant des analyses plus fines et plus poussées.]

Mots-clés : babylonien (grammaire) cunéiforme (écriture), Nippur (Babylonie).

[Three points of the Babylonian grammar are herewith dealt with from the medio-babylonian Nippur letters : writing, so-called « punctuation », stylistics. They were by and large ignored till now. However they need to be given a more elaborate studying]

Key-words : Babylonian language, cuneiform (writing), Nippur (ancient Babylonia).

0. *Introduction*

On ne manque certes pas d'exposés sur la grammaire du babylonien, mais ce n'est pas en critiquer la qualité que de juger utile de poursuivre l'étude de cette langue. Des travaux spécialisés permettront de dégager des conclusions plus fines. En d'autres termes, il convient de s'attacher à l'étude de *corpus* plus limités. Encore faut-il que le groupe de textes s'y prête et que ceux-ci ne soient ni trop répétitifs ni trop spécialisés.

A cet égard, les lettres médio-babyloniennes de Nippur présentent de réels avantages : elles forment un ensemble bien défini dans l'espace et dans le temps. Elles existent en nombre suffisant et beaucoup d'entre elles sont en bon état (puisque'il est exclu d'utiliser des mots mutilés ou des lignes incomplètes). Enfin, les sujets dont elles traitent sont variés et divers.

On ne trouvera pas ici une description, à proprement parler, de la langue de ces documents. Les deux livres, de très grande qualité, de J. Aro (*Studien zur mittelbabylonischen Grammatik*, Helsinki, 1953 et du même, *Glossar zu den mittelbabylonischen Briefen*, Helsinki, 1957¹) gardent toujours leur valeur. Ainsi n'y a-t-il aucune raison pour reproduire ce qui est acquis. En revanche, je m'attache dans les pages qui suivent à des aspects laissés de côté jusqu'ici: les graphies, la ponctuation et des éléments de stylistique.

1. Graphies

La tâche des scribes médio-babyloniens, comme celle de leurs confrères de tous les temps, n'était pas des plus aisées: le syllabaire babylonien fut toujours mal adapté au parler sémitique. Ils firent tous leurs efforts pour accommoder cet instrument génétiquement imparfait à la notation de la langue de leur temps². Dans le *corpus* des lettres, les graphies étaient à peu près toujours phonématiques et non morphophonématiques³ (pour reprendre la terminologie d'E. Reiner⁴). Ce choix est une preuve de plus que les praticiens de Nippur se sont attachés à noter la chaîne parlée.

Demeure un écueil : juger ce qui est aberrant par rapport à la norme. Autrement dit : un *hapax legomenon* peut être tenu, par son exception même, comme d'autant plus significatif, ou bien, tout à l'opposé, comme une *lapsus calami*, à négliger donc⁵. Nulle règle ne permet de résoudre l'embarras, permanent, de l'interprète. Chaque cas est, chaque fois, un cas particulier. Pour notre propos, seuls les traits constants et attestés dans l'ensemble du *corpus* sont à reprendre, sans se laisser retenir par quelques formes éparses qui ne donneraient lieu qu'à des commentaires oiseux.

Pour faire étalage peut-être de leur maîtrise de la *tupšarrūtu*, certains rédacteurs utilisaient quelquefois une langue vieillotte ou un syllabaire peu usité. On trouve dans les lettres deux archaïsmes hérités du demi-millénaire passé, mais systématiques et communs à Nippur : le signe NI note toujours /li/ dans *bēlu* et les adresses maintiennent la notation de /bi/ de l'impératif *qibi par NE (à transcrire : *bí*). Ces deux lectures sont à tenir à part des références réellement archaïsantes attestées çà et là⁶. Des graphies exceptionnelles ne cherchaient qu'à étonner ou à intriguer le lecteur, telles les « valeurs » GÚ notant /gu/⁷ et ÚR: /ur/⁸, NÍG : /nik/⁹, La copule¹⁰ U à la place de Û, n'est qu'un jeu.

En revanche, l'emploi de ÚH (pour /uh/) dans une forme du verbe *uhhuru* : *uh-hu-úr*¹¹ a pour fin de faciliter la compréhension: le signe beaucoup plus commun AH / IH / UH aurait été ambigu, car il ne permettait pas de savoir, à première vue, si la forme était I ou II. ÚH levait toute hésitation¹².

1. Les références aux textes sont celles de ces deux ouvrages par souci d'homogénéité.

2. Ces efforts ont été soulignés par W. von Soden-W. Röllig (*Das akkadische Syllabar*, Rome, 1967, pp. XVIII-XXIV).

3. On trouve pourtant *a-mat-su* dans BE 80, 12. En revanche, *iš-ba-AT-si* (BE 32, 8) et *ki-ša-AD-su* (UM 63, 14) sont, selon toute vraisemblance, des fautes *graphiques* (AD/T est, chaque fois, sans doute, un lapsus pour AS¹).

4. « How we read cuneiform texts », *JCS* XXV (1973), pp. 3-58.

5. Aussi bien W. von Soden (*op. cit.*, p. XXV) qu'E. Reiner (*op. cit.*) ont soulevé la question. Une bizarrerie comme /pa/, écrit BA (BE 55, 5: *i-qí-pá-na-ši*) n'est qu'une faute induite par la confusion entre *qāpu* et *qabū*.

6. Ainsi la mimation dans les verbes *al-ka-am* et *li-ti-ga-am* (dans la même lettre : BE 78, remarquons-le), dans un nom propre (*E-ri-ba-am...* [BE 14, 2]) et dans un pronom (*an-ni-a-am* [UM 50, 53]). Il est inutile de supposer la lecture /bir/ de NAM (dans BE 33a, 16); la transcription: *nam-ta* (pour *pīhatu* [rare mais attesté cependant en médio-babylonien]) donne un sens satisfaisant.

7. Cette « valeur » (employée normalement dans *gugallu* [BE 3, 14; BE 27 8]) est attestée au cours des âges. Elle n'apparaît dans le *corpus* que dans les politesses extravagantes de BE 24, 2, preuve qu'il s'agit d'une coquetterie de scribe.

8. *li-mu-úr* (BE 44, 5); *uh-hu-úr* (BE 68, 24; UM 34, 15, 16).

9. BE 24, 22.

10. BE 35, 24.

11. BE 37, 17, 25 ; BE 68, 24; UM 34, 15, 16.

Les rédacteurs des lettres ne sont pas conséquents avec eux-mêmes pour noter, par exemple les voyelles longues ou les consonnes doubles. Ils le sont, en revanche, dans l'utilisation du syllabaire : un son (voyelle isolée ou syllabe) est toujours écrit par le même signe¹³ (étant bien entendu qu'un certain nombre de signes garde des lectures multiples). Ainsi /ša/ est écrit communément ŠA. Le scribe de BE 42 le remplace par ŠÁ, « valeur » moderne¹⁴, mais il le fait tout au long du document.

Des faits phonétiques relevés depuis longtemps et sans grand intérêt en eux-mêmes ont le mérite de rappeler que la chaîne parlée ne fut jamais enregistrée telle qu'elle fut entendue par les rédacteurs¹⁵. Ceux-ci rétablissaient les prononciations « relâchées » et imprimaient les formes étymologiques. En particulier, l'assimilation du /b/ au /m/ : de /bm/ à /mm/, semble avoir été commune, mais les scribes évitaient de noter cette prononciation qui masquait la racine avec une labiale sonore finale¹⁶.

Le passage de /št/ à /lt/ est un trait caractéristique du médio-babylonien. Était-il total (et dans ce cas les graphies /št/ étaient des archaïsmes, exclusivement graphiques), ou bien les deux prononciations existaient-elles côte à côte ? Les lettres de Nippur suggèrent cette seconde hypothèse¹⁷.

La sonorisation de la dentale sourde¹⁸ en contact avec /g/ est suffisamment notée pour qu'on soit assuré de la prononciation contemporaine¹⁹. Des graphies assez nombreuses attestent, parallèlement, l'évolution de /mt/ à /md/ et enfin à /nd/²⁰.

Le /n/ en babylonien manifeste une grande faiblesse et son amuissement est noté çà et là²¹, mais cette absence ne signifie pas que la voyelle précédente ne soit pas nasalisée secondairement. Les nasales palatales se multiplièrent en médio-babylonien, même si les expressions graphiques en furent variées. Nul

12. Les signes de structure CVC avec une lecture « longue » CVCA (ainsi TAR notant /tara/) étaient inconnus du syllabaire médio-babylonien. La référence de BE 8 : ta-AB (l. 8) qui serait à lire *ta-aba est unique dans le corpus et ne saurait établir une lecture /aba/ de AB, d'autant que cette lettre est pleine d'erreurs (pa-AN [l. 6] pour *pa-né ; signes oubliés [aux lignes 3, 5, 15, 18] ; accord maladroit [l. 3] et glose étrange [l. 8]).

13. Cette affirmation est inexacte pour le son /aš/, écrit tantôt AŠ, tantôt ŠÁ (qui avait l'avantage, sans doute, d'éviter la confusion avec AŠ utilisé pour /ru/ en fin de mot).

14. Voir la note dans W. von Soden-W. Röllig, *op. cit.*, p. 66.

15. Des graphies comme *ištūb-* (à partir de *ina tūb-*) ou comme *immatī* (à partir de *ina matī*) montrent, ce que l'on a constaté depuis longtemps en dehors de ce corpus, qu'*i-na* est une orthographe conventionnelle du proclitique qui se prononçait /in^a/ ou même /in/ (avant une assimilation éventuelle).

16. *a-ši-im-mi* (*ašibmi [ašābu : BE 83, 31]); *ni-id-bu-um-ma* (*nidubma [dabābu : UM 81, 19]); *li-še-ri-im-ma* (*lišēribma [*erēbu : UM 41, 20]); *e-qé-er-ri-im-ma* (*eqerribma [qerēbu : BE 23, 10]).

17. D'après J. Aro (*Grammatik*, p. 38) /lt/ est huit fois plus fréquent que /št/. Cette statistique est, évidemment, *globale*. L'auteur remarque lui-même que la proportion est bien plus faible dans les *kudurrus*, textes plus traditionnels pour être de nature juridique. Beaucoup de documents enregistrent ces formes (« anciennes » et « modernes »), sans que se dégage une proportion stable entre elles : (/št/ et /lt/ se trouvent ensemble, par exemple, dans BE 3, 20, 38, 80, 89 ; UM 50) et sans que certaines racines verbales soient privilégiées par rapport à d'autres (la voyelle initiale est indifférente aussi) : ces « incohérences » (apparentes) montrent que la prononciation /št/ était encore aussi vivante que /lt/ et que, si l'évolution était en cours, elle n'était pas arrivée à son terme. Le même phénomène eut lieu en médio-assyrien (W. Mayer, *Untersuchungen zur Grammatik des Mittelassyrischen*, Neukirchen-Vluyn, 1971, p. 25). *na-pu-ul-ti* (BE 59, 7) est, sans doute, un assyrianisme, étrange dans le corpus de Nippur, mais l'origine de la lettre est inconnue, car le nom de l'envoyeur a aujourd'hui disparu.

18. L'infixe *-ta-* en particulier.

19. On trouvera les références dans J. Aro, *Glossar s. v. gamāru*.

20. Telles les formes verbales *iš-ša-an-du-ši* (*šamādu* [BE 47, 17]); *in-da-la* (*malū* [UM 63, 13]); *un-di-iš-ši-ru-ni-i* (*mašāru* [BE 55, 19]); *in-da-aṭ-[tu]* (*matū* [BE 17, 12]).

21. On le remarque avec *nadānu* (*i-di-ma* [UM 81, 16] ; *li-di-šu-nu-<ti>* [BE 67, 8]). *i-ta-ta-mar* (UM 57, 15) pourrait être aussi bien une forme en *-tana-* ou une dittographie.

doute que le phénomène ait été beaucoup plus répandu, sans que les scribes se préoccupassent toujours de l'enregistrer, puisqu'il était mal fixé et changeant²².

Il n'y a rien à ajouter à l'exposé de J. Aro sur l'harmonie vocalique, à partir de dépouillements exhaustifs. Deux remarques sont décisives²³ : le phénomène suit une règle et, en second lieu, il s'est diffusé progressivement. Autrement dit : les scribes finissaient toujours par enregistrer la prononciation de leur temps, mais, assurément, avec un certain retard.

Beaucoup plus discrète, l'existence du schewa, le *Murmelvokal* de W. von Soden-W. Rölig²⁴, est sûre; la difficulté, pour nous, est de le reconnaître : cette difficulté reflète bien l'embarras des scribes antiques pour le noter, alors qu'ils n'avaient évidemment pas de signes spécialisés pour le faire. Quelques exemples indiscutables permettent, au moins, d'affirmer que le *Murmelvokal* était connu de la phonétique médio-babylonienne. Ces formes verbales ne s'analysent que de cette manière :

*he-ra-tu*²⁵ est la variante de *harātu : l'accent porte sur le /a/ long, né de la crase. Le /a/ bref initial devenu schewa est noté par HE/HI.

*i-da-bu-ub*²⁶ est bien, par deux fois, un prétérit, c'est le sens, en tout cas, qu'exige le contexte²⁷. La graphie enregistre donc /id^hbub/. Ainsi est évité le contact de deux consonnes. Ce trait de prononciation était, sans aucun doute, très fréquent ; reste que les scribes s'en tenaient, en général, aux paradigmes scolaires.

*ú-ša-am-ma-du-ú-[šu]*²⁸ est sur le même plan qu'un parfait et il n'est donc pas naturel d'y voir un imperfectif. La graphie tient à reproduire le passage du /i/ à un /^h/, devant la voyelle allongée et accentuée²⁹ : celle-ci est rendue comme précédemment par un signe en A, à partir de la forme de base : *ušammadū[šu].

La notation de l'aliph révèle la préoccupation de ceux qui écrivaient d'assurer une lecture de leurs messages à la fois rapide et sans ambiguïté, même s'ils hésitaient sur la manière d'y parvenir.

On trouve quatre procédés : la notation par le nouveau signe aliph³⁰, celle par une simple voyelle (sans aliph), par une graphie « rompue »³¹ ou, enfin, par l'absence de tout signe³². Cette « absence » n'est

22. Voici quelques exemples caractéristiques: substantifs comme *ma-an-da-at-tu* (de *maddattu* [BE 23, 21]), *ta-an-ka-ru-ta* (de *tamkurūtu [BE 58, 9]); verbes: *i-man-gu-ru* (de *magāru* [UM 61, 13]), *ma-an-du* (de *madādu* [BE 37, 9]), *a-na-an-du-ú* (de *nadū* [BE 23, 7]) et même un nom propre: *nem-gi-ND* (de *negū* [BE 33a, 1]) etc. Aussi W. von Soden-W. Rölig (*op. cit.* XXII) font-ils remarquer qu'il est inutile de lire /nan/ le signe NAM, par exemple dans *i-NAM-din* ou *NAMgaru* (pourtant jamais écrit *na-an*), même si la lecture, donc la prononciation, était bien /nan/.

23. J. Aro, *Grammatik*, p. 50.

24. W. von Soden-W. Rölig, *op. cit.*, p. XXIV.

25. BE 46, 5. Ce permansif (à la troisième personne féminine singulier) porte la marque du subjonctif, ce qui n'est pas de bonne langue.

26. BE 30, 33.

27. Traduire par un « présent » ne saurait rendre la phrase d'une manière satisfaisante (« Celui-ci est à mes côtés, étant absent, il ne peut parler avec toi. »). Il serait plus naturel de traduire : « Il n'a (donc) pas pu parler avec toi. » (J. Aro [*Glossar s. v. dabābu*], embarrassé, a analysé les deux références comme des présents, mais il traduit par un passé.

28. UM 72, 7.

29. Le scribe l'a aussi scrupuleusement écrite.

30. Qui était une innovation précisément de la seconde moitié du II^e millénaire. Pour les graphies de verbes à l'aliph, voir la liste dans J. Aro, *Grammatik*, p. 21.

31. Il faut distinguer de telles graphies rompues (fréquentes) des graphies (celles-ci très rares) telles que *im-hur-an-ni* (BE 48, 10) et *i-sa-an-ni-iq-an-ni* (BE 44, 18) : elles permettaient de distinguer visuellement le corps du verbe de son suffixe.

32. Le verbe *ša'ālu* fournit tous les exemples de notation de l'aliph (on trouvera les références dans J. Aro, *Glossar s. v. ša'ālu*): par 'A('E/'I/'U) (*li-il-ta-'a-a-lu*), par voyelle « nue » (*šá-a-lu i-šá- a-la-an-ni*), par graphie rompue (*iš-a-lu-šī; li-iš-am-ma*), enfin par aucune marque (*ta-ša-al-ma, a-ša-lu, il-ta-al-ma, ša-al-šu*). Les scribes cessèrent de faire précéder les premières et troisièmes personnes verbales par une voyelle (sur le type *a-la-la-ak* ou *i-il-la-ak* etc.). Ils gagnaient ainsi du temps. Ces

que négligence³³. L'existence des signes en aliph écarte la thèse que l'aliph aurait disparu dans certains cas (même en allongeant la voyelle).

La particule très utilisée *ia'nu* témoigne de cette hésitation. D'après des impressions de lecture, *IA-'nu* et *IA-nu* seraient à peu près en nombre égal ; *IA-A-nu* serait plus rare. Une voyelle « nue » pouvait donc être lue V'. Un exemple parallèle est fourni par *ma'ādu*. La plus grande majorité des formes a l'aliph noté³⁴. Les autres procédés ne sont attestés que très rarement, par l'absence : deux fois³⁵ ; par la voyelle « nue »³⁶ : une fois ; enfin par une voyelle et une graphie rompue³⁷. Quelle que soit sa racine, d'analyse incertaine³⁸, *uš-a-ađ*³⁹ atteste cette même double graphie. La forme *i-ra-'u-ú-ub*⁴⁰ (de *ra'ābu*) montre encore un emploi simultané du même genre, tandis que l'on peut lire ailleurs : *ra-a-ub*⁴¹ et *ra-ú-ub* ou *i-ra-ú-ub*⁴². Les deux graphies du verbe *te'ēnu* ne s'harmonisent que si le signe I de *te-i-in* est posé comme l'équivalent du signe E de *šu-te'e-na*. Cette remarque vaut pour *zu'uzu*⁴³.

Le contact entre deux voyelles différentes⁴⁴ marque aussi l'aliph. On trouve *ra-in-gā*⁴⁵ et *ra-i-mi-ka*⁴⁶, mais, à la ligne suivante, la forme est complète : *i-ra'a-mu* (du même verbe *ra'āmu*).

C'est la morphologie qui impose la transcription des signes avec une lecture soit en /i/ soit en /e/ : DE/DI⁴⁷, LE/LI⁴⁸, PE/PI⁴⁹, SE/SI⁵⁰, SE/ŠI⁵¹, EP/IP⁵², ES/IS⁵³, EŠ/IS⁵⁴. Cette bivalence, héritée de la longue histoire de l'écriture cunéiforme, fut étendue, ensuite, à des signes comme BI, MI ou NI, pour /be/⁵⁵, /me/⁵⁶ et /ne/⁵⁷, quand BE, ME et NE étaient pourtant d'usage commun. S'était ainsi établie une série

redondances paléo-babyloniennes ne présentaient guère, en effet, d'utilité, puisque le signe (sur le schéma *aC[onsonne]*) était sans ambiguïté ou bien que la forme morphologique était déterminée par le contexte. La référence *i-ip-pi-šu* (BE 18, 24) est une erreur vraisemblable pour *i-<te>-ep-pu-uš*. J. Aro, *Grammatik*, p. 22, s'en doutait déjà.

33. A preuve qu'on retrouve sur la même ligne dans BE 23, 30 : *ú-bi-'ú* et *ia-nu*.

34. BE 27, 24; BE 28, 24; BE 40, 17; BE 46, 9; BE 47, 18; BE 80, 8; BE 92, 5; UM 36, 10.

35. BE 51, 15 ; UM 63, 14.

36. BE 4, 4.

37. UM 16, 16.

38. Sous *na'ādu* dans le *AHW* et sous *šu'udu* dans le *CAD*.

39. BE 14, 16.

40. BE 36, 11.

41. BE 15, 3.

42. UM 31, 9 et UM 41, 6.

43. Soit *zu-'u-ú-za* (BE 8, 19) en face d'*ú-za-i-zu* (BE 7, 31).

44. *ú-ka-a-an-šú* (BE 14, 20) est formellement « assyrien », mais la lettre tout entière est assez aberrante (avec des mimations). L'emploi de *-šú* est, de plus, exceptionnel. Peut-être faut-il voir simplement la volonté d'écrire un /ā/.

45. BE 24, 19.

46. BE 5, 21.

47. Pour DI /DE, *pi-in-DI-e* (BE 24, 3).

48. *ka-LE/LI-e* (UM 63, 7).

49. *ú-še-ep-PE/I-šum-<ma>* (BE 13, 5. Pour la correction voir ci-dessous, note 32) ; *PE/I-te* (BE 13, 10) ; *PE/I-te-e-ma* (BE 66, 13') : *e-PE/I-et-te* (UM 50, 10) ; *ša-PE/I-e-ma* (UM 57, 30) etc.). Le syllabaire des lettres distingue graphiquement, sans exception, la labiale sourde /p/ de la sonore /b/ avec les signes BI et PI (dans *tuppu* par exemple).

50. *ki-SE/I-el-lim* (UM 44, 8) ; *SE/I-ki-ri* (UM 57, 31).

51. *li-ŠE/I-el-lu-li-ma* (BE 66, 22).

52. Dans les formes d'*epēšu*.

53. *es-se-eh* (UM 63, 19).

54. *ul-te-eš-bi-[tu]* (UM 44, 14).

55. Ainsi *har-BI* à lire *har-bé* (**harbê*) ou *lu-BI-en-ni* (UM 44, 11). En revanche *bēlu* est toujours, semble-t-il, écrit avec BE, soit dans la séquence BE-NI- (*passim*), soit, aussi, dans les autres emplois (J. Aro, *Glossar s.v.*).

56. BE 17, 25 (MI-ki-ru) ; UM 57, 27 (MI-ki-ir).

complète. Le signe IŠ fut traité de cette manière par analogie : le contexte exige la lecture /eš/ (soit eš₁₂ dans notre système de transcription) dans certains mots⁵⁸.

Il restait toujours la possibilité de marquer le timbre et, le plus souvent, aussi, la longueur morphologique de la voyelle, issue, en particulier, d'une crase; on notait ainsi commodément le pluriel en utilisant le schéma CE+E pour /Ce/, /Cē/ ou /Cê/. Les exemples sont abondants, que ce soit avec BI⁵⁹, DI⁶⁰, LI⁶¹, RI⁶² ou ŠI⁶³.

Les signes de structure CVC sont quelquefois supposés enregistrer une voyelle centrale autre que celle qu'ils contiennent communément, comme si CV_xC était à prendre, au choix, pour CV_{a/e/i}C. Le procédé aurait simplifié le syllabaire pour qui écrivait, mais son emploi aurait, en revanche, compliqué la tâche de son lecteur. L'alternance entre DAM et DI-IM⁶⁴ ou MAŠ et MI-IŠ⁶⁵ impose une lecture « moyenne » : /dem/ et /meš/, non enregistrées dans les syllabaires d'aujourd'hui. Mais cette pratique ne paraît pas s'être développée en Babylonie même, tandis que sa faveur fut grande en « Occident »⁶⁶.

Les racines avec la dentale emphatique /t/ sont rares; en conséquence, les scribes du *corpus* n'avaient pas de position arrêtée pour écrire /tu/, /ta/, /ti/. Ils choisissaient pour /tu/: TU (soit *tū* dans notre système⁶⁷) plutôt que DU (soit *tū*)⁶⁸. Chaque rédacteur avait-il décidé les graphies une fois pour toute ou le faisait-il au gré de son humeur, d'un document à l'autre ? On ne sait. Avec les voyelles /a/ et /i/, ils utilisaient les syllabes sonores: /ta/ était écrit par le cunéiforme DA⁶⁹, exceptionnellement par TA⁷⁰, /ti/ par DI⁷¹. Ces choix ne furent pas systématiques, il en exista d'autres beaucoup plus rares⁷². /ša/ et /ši/ avaient deux signes spécialisés : ŠA et ŠI. /šu/ est surtout noté par ZU et beaucoup plus rarement par ZUM / ŠU.

La prononciation de la vélaire /q/ soulève une question difficile, à la réponse peut-être impossible à fournir : ce qui est écrit témoigne-t-il de la prononciation du /q/ ou n'est-il que pour l'œil ? La syllabe /qi/ est notée, sans exception, par KI, puisque c'était le seul signe, alors, à la disposition des scribes⁷³. KU (le plus fréquemment), QU (rarement) enregistrent la vélaire suivie de /u/ (/qu/). L'emploi de GU⁷⁴ indique-t-

57. *e-NI-en-na* (UM 63, 10) ; *e-NI-na* (UM 81,15): *NI-še-e* (BE 23, 16, 18); *pa-NI-ka* (BE 89, 10; UM 36, 7, qui sont bien des pluriels) ; *ša-NI-e* (UM 44, 5).

58. *eš₁₂-me-šu* (première personne singulier [BE 17, 34]).

59. *ra-bé-e* (BE 33, 31).

60. Communément dans la graphie de *šemu*, mais aussi dans *na-de-e* (UM 57, 37) ou *pi-in-de-e* (BE 34, 3).

61. Ainsi dans *a-mi-le-e* (BE 89, 17), *ka-le-e* (BE 3, 21), *ki-lal-le-e* (BE 34, 8) etc., en face du singulier *šu-pa-li-i* (BE 1, 3).

62. Le plus commun, semble-t-il, par exemple: *mi-iš-re-e* (BE 24, 8) ; *kan-du-re-e* (BE 18, 38) ; *ku-bur-re-e* (BE 18, 26) ; *na-re-e* (UM 81, 7) ; *re-e-ša* (UM 50, 14). On opposera ces graphies à celles du singulier: *Ni-ip-pu-ri-i* (BE 83, 10).

63. *né-še-e* (au génitif) de *nešû* (BE 23, 16, 17).

64. Les formes utilisables sont celles du verbe *gamāru* (*ug-di-mi-ru-ma* [BE 66, 4 ; UM 29, 8] ; donc DAM est à prononcer /dem/, mais non dans tous les cas, car on a aussi DA-AM (*ug-da-am-mi-ir* [UM 44, 5]).

65. *li-MAŠ-ši-ir* en face de *li-MI-IŠ-ši-tu-ni* (voir les références dans J. Aro, *Glossar s. v. muššuru*).

66. Les différentes graphies d'*enenna (J. Aro, *Grammatik*, pp. 113-114) montrent que le signe NIN dans UM 67, 10 serait à lire /nen/. On est ainsi assuré que les scribes ont, sans aucun doute, noté, avec beaucoup plus de finesse que le syllabaire le leur permettait, des variations phonétiques que nos transcriptions ne savent plus enregistrer.

67. Par exemple: *i-na-aš-tū-ú* (BE 57, 5, 7).

68. *il-tū-ru-ma* (BE 14, 19).

69. *ba-al-ša* (BE 31, 12); *ša-ab* (BE 31, 8), *ša-a-ab* (UM 58, 10).

70. *ip-ta-šá-ar* (BE 23, 12).

71. On trouvera beaucoup de références dans les articles *šemu* et *hîtu* (J. Aro, *Glossar s. v.*).

72. NE (transcrit *ṭè*), TE (transcrit *te'*). Pourtant, TI ne semble pas devoir écrire une emphatique dans *a-na ša-ba-ti* (BE 28, 20) : la racine est obscure et il est préférable d'écarter cette forme.

73. Même les Assyriens n'employèrent QI qu'après 1400.

74. BE 24, 2.

il une prononciation du /q/ comme /g/ ? Elle est isolée assurément, mais les graphies concurrentes, bien attestées, de /qa/ par les signes QA⁷⁵ et GA⁷⁶ posent le même problème. Les arguments se balancent. Il est loisible de soutenir que GA pour /qa/ est une survivance du syllabaire de la première moitié du II^e millénaire ou, au contraire, que la coexistence de GA et de QA a été maintenue pour permettre une notation plus fine d'une prononciation de la vélaire, occasionnelle ou dialectale par la sonore. Des scribes l'auraient corrigée en rétablissant, sur l'argile, l'articulation « correcte », autrement dit étymologique du /q/.

La manière dont sont écrites, ou non, les voyelles longues et les consonnes doubles enseigne comment le scribe le plus scrupuleux abandonnait à ses confrères le soin, et la charge, de restituer tous les éléments de la chaîne parlée.

Une lecture, même cursive, impose cette vue qu'il n'est pas de principe pour enregistrer les quantités. La pratique se révèle inconséquente dans une même lettre. La notation des quantités fut toujours de la libre décision des praticiens⁷⁷.

Les voyelles longues relevant des thèmes étaient peu notées⁷⁸ : le /ā/ l'était, peut-être, davantage, comme l'était le /ê/ en finale des accusatifs et des cas obliques pluriels⁷⁹. On trouve, aussi, des /i/⁸⁰ et des /ū/⁸¹. Certaines graphies (comme relevé en note) auraient été destinées à éviter des confusions ou bien à aider à analyser sans hésitation des formes. La marque de l'interrogation entre dans cette catégorie⁸². C'était, cependant, à écrire les voyelles nées des crases que les scribes portèrent attention : tout se passe comme si la longueur de celles-ci différait, pour eux, des longueurs morphologiques⁸³.

Les longueurs étaient rarement enregistrées devant les suffixes⁸⁴, elles l'étaient, en revanche, très fréquemment devant la particule enclitique *-ma*⁸⁵. Les voyelles étaient alors notées de deux façons (quand elles l'étaient⁸⁶).

75. Pour écrire des formes de *leqû*, *qabû*, *qatû*, *qātu*.

76. Pour verbes, substantifs et adjectifs. Voici des exemples en vrac : *etêqu* (*li-ti-GA-am* [BE 78, 5]); *leqû* (*el-GA-a* [BE 22, 6]); *qabaltu* (*GA-ba-al-ti* [BE 17, 15]); *qabû* (*iq-GA-ab-bi* [UM 63, 10]); *qanû* (*GA-nu-û* [BE 3, 21, 24]); *qaqqadu* (*GA-GA-a[s-sa]* [BE 33,17]; *GA-GA-da-at* [BE 66, 9]); *qātu* (*GA-as-su* [BE 5, 13]; *GA-at* ... [BE 51, 8]; *GA-ti-šu* [BE 58, 3]); *qatû* (*û-GA-at-ti* [BE 33, 9]); *qerêbu* (*û-GA-ri-bu* [BE 3, 26]) et le nom propre: *emûqât*... (*e-mu-GA-at*... [BE 67, 3]).

77. Ainsi est écrit le /ā/ de l'infinitif (qui porte aussi l'accent) dans: *a-la-a-ki* (BE 24, 37), *ba-qa-a-[mi]* (BE 2, 8; la restauration est sûre, cf. l. 10) ou *na-da-a-ni* (BE 13, 13), *na-ma-a-ri* (BE 24, 3). Pour les substantifs, on peut citer : *ma-a-ti* (de *mātu*), ainsi distingué de la préposition *matī* [BE 7, 20]). En revanche, *ma-ša-a-da-tu*₄ (de *mašaddātu* [BE 38, 15]) est un lapsus pour **ma-ša-<<>>da-<a>-tu*). Dans une même lettre (BE 3), d'une ligne à l'autre, le pluriel de *hīštu* est défectivement écrit *hī-ša-tu* (ligne 12) et complètement *hī-ša-a-tu* (ligne 13). Le rédacteur a pourtant négligé de noter la longueur du /ī/ étymologique.

78. Ont été même relevées depuis longtemps dans toutes sortes de textes, de toutes dates, des longueurs inexplicables. On en trouve dans le *corpus* de Nippur deux exemples: *im-qu-û-tu* (BE 21, 28) et *ša-mi-dī-i* (UM 30, 15).

79. Marquant aussi la « coloration » de la voyelle voir p. 224.

80. *ši-i-ri* pour **šīrī* (BE 80, 7). A l'inverse de *hīštu* (Voir ci-dessus la note 80), la longue du substantif est indiquée, non celle du suffixe. *šu-pa-li-i* (BE 1, 9) précise le vocalisme incertain du signe LI / LE). Dans *û-pi-i-du-šu-nu-ti* (**upīdūšunūti* [BE 3, 6]), la deuxième faible désigne le verbe *pādu*, et exclut une racine presque homophone à troisième faible: *padû*.

81. Aussi bien étymologique (*ba-bu-û-ti* de *bubūtu* [BE 24, 3]) que morphologique (*ra-ak-su-û-ti* [*raksūti* ; BE 44, 18]).

82. Des exemples qui reflétant l'émotivité et donc la langue parlée sont, par exemple : *a-a-i-tu-um-ma-a* (BE 33a, 11 [« De quoi vraiment s'agit-il ? »]); *am-mi-<na>-na-a* (BE 45, 13 [« Pourquoi donc monseigneur m'envoie-t-il des ânes ? »]); *an-nu-tu-ma-a* (BE 20, 6-8 [« Est-ce là la calomnie qu'on a prononcée devant mon seigneur ? »]).

83. On ne constate pas de marque d'allongement de la voyelle finale des impératifs au pluriel, suivis ou non de *-ma* (ainsi *ša-ab-ta-ma ep-ša* [BE 1, 9-10]), mais les références ne sont pas assez fréquentes, il est vrai, pour qu'on puisse tirer quelque conclusion assurée de cette constatation.

84. A la première personne singulier (*ka-ar-šu-û-a-a* [BE 20, 7]), à la seconde personne masculin singulier (*pa-nu-û-ka* [BE 76, 2]) et à la troisième personne singulier (*ki-na-te-e-šu* [BE 24, 6]), après un pluriel verbal (*iš-ru-ku-û-šu* [BE 24, 8]). Chaque fois, la voyelle précédente était déjà longue par elle-même.

85. Elle semble attestée après les verbes à troisième faible, mais non seulement.

Le premier procédé utilisait la structure CV+V⁸⁷. Le second consistait à écrire une consonne double : elle équivalait à un allongement de la voyelle qui la précédait; ainsi /amma/ notait conventionnellement /āma/ etc. Il était davantage mis en œuvre après les verbes, rarement après les substantifs⁸⁸, les pronoms⁸⁹ et les prépositions⁹⁰ :

Les verbes qui portent cette finale sont des verbes de mouvement (*alāku, kašādu, redû, šapāru, târu, [w]abālu*) ou ils en supposent métaphoriquement un (*nadānu, qiāšu*)⁹¹. Les formes sans redoublement⁹² marqué sont si rares que l'on doit tenir cet usage graphique pour une règle. Il se rencontre encore avec les suffixes affixes avec assimilation, selon le schéma : *am-ku > -akku, *am-šu(nūti) > -aššu(nūti)⁹³. Des formes combinent les deux graphies, sur le modèle de *liš-pu-ra-áš-šum-ma*⁹⁴. Ce serait une erreur de les prendre pour la reproduction des patrons paléo-babyloniens ; plus exactement, elles sont maintenues dans la seconde moitié du II^e millénaire parce qu'elles avaient une triple fin : elles marquaient à la fois la longueur, l'accent et la présence du ventif. En somme, elles étaient à la fois morphophonématiques, phonémiques et même phonétiques, car il ne fait guère de doute qu'elles reproduisaient la prononciation du temps. Ces principes expliquent une forme comme *li-iš-pu-ru-ú^lnim^l-ma*⁹⁵ : le /ū/, morphologique, est marqué, à l'ordinaire, par Cu+u et l'action de l'enclitique par la double consonne.

La notation des consonnes doubles⁹⁶ n'est ni plus systématique ni plus cohérente que celle des voyelles longues; elle apparaît, toutefois, beaucoup plus négligemment respectée qu'elle. Aucune doctrine ne se dégage⁹⁷.

86. *be-lí-ia-ma* ne porte graphiquement jamais la marque de cet allongement, parce que le mot a été hérité avec la formule toute entière, dans sa forme paléo-babylonienne, désormais figée.

87. Ainsi *qú-ri-ib-šu-nu-ti-i-ma* (BE 83, 9). Pour *Ca+a* (soit *Cā*), on se reportera dans le *Glossar* de J. Aro aux verbes *ašû, banû, berû, elû, herû, kašû, leqû, nadû, qabû*. On ajoutera les adjectifs féminins pluriels construits sur *arkû* et *pānû*. *Ce+e* est largement utilisé pour la « coloration » des signes *CE / CI*, mais on relève aussi *pe-te-e* (BE 13, 10), où le TE ne saurait être lu /ti/. Le schéma *Ci+ i* se rencontre de même après des signes bivalents, mais la voyelle est toujours suivie par la particule *-ma* et on ne sait à quoi attribuer l'allongement. *Cu+u* se trouve dans les finales des verbes à troisième faible au pluriel (la liste recoupe pour une bonne part évidemment celle en *a+a*) : *ašû, bašû, elû, herû, nadû, petû*. On trouve encore les noms *GA-nu-ú* (BE 3, 21, 24) et *ta-ap-pu-ú-ti* (BE 5, 15).

88. *a-bu-tu-um-ma* (BE 28, 19, au nominatif) ; *mu-šim-ma* (UM 60, 2, au cas oblique). Les infinitifs (*e-te-qi-im-ma* [BE 57, 12] ; *pe-te-em-ma* [BE 66, 13]) sont à classer ici.

89. *li-iš-pu-ra-šu-um-ma* (BE 56, 9) et *i-da-áš-šum-ma* (BE 34, 35) avec pronom au cas oblique: le pronom datif en médio-babylonien est *-šu*, non plus *-šum*, comme à l'époque précédente et le double /m/ enregistre bien **-šū-ma*. On citera encore : *gab-bi-im-ma* (BE 59a, 5) sur *gabbu*.

90. *im-ma-tim-[ma]* (BE 46, 15 ; la restauration est sûre). L'absence d'adjectifs est, sans doute, de hasard.

91. On trouvera les références dans le *Glossar* de J. Aro.

92. *a-ša-ab-ta-ma* (BE 17, 31) est une faute obvie pour **ašabbat-ma*.

93. *i-qa-ab-ba-ak-ku* (BE 81, 17) et *i-di-nu-ník-ku* (BE 24, 22); *šu-bi-la-aš-šu* (BE 76, 23 et *passim*): *lu-ul-qa-aš-šu-nu-[ti]* (BE 72, 16), *li-il-qu-ni-iš-šu-nu-ti* (BE 22, 39).

94. UM 16, 16. La graphie *liš-pu-ra-áš-šum-ma* exclut de transcrire ŠUM: *šu₁₄*. Aussi *ú-še-ep-PE/I-šum-<ma>* (BE 13, 5) est-elle une correction indiscutable.

95. BE 39, 23.

96. Des doublements, morphologiquement injustifiés, se trouvent, çà et là, dans le *corpus* (comme ailleurs dans les textes en accadien) ; ils restent inexplicables (J. Aro, *Grammatik*, pp. 79-80).

97. Par exemple, le rédacteur de BE 3 écrit défectivement *e-se-ke-er* (à la ligne 18) et, à la ligne suivante, *e-pe-et-te*, mais aussi par deux fois, défectivement *e-pe-te* aux lignes 30 et 32. L'inconséquence se retrouve même dans un même mot : pour *qú-ri-ib-šu-nu-ti-i-ma* (BE 83, 9), l'allongement du /i/ est noté, mais non le redoublement de la forme II (Le scribe a-t-il jugé que le vocalisme suffisait ?). Toutefois certaines habitudes orthographiques s'imposent aux scribes et ils écrivent à peu près toujours le double /l/ d'*alāku* et les deux /d/ de *nadānu* au prétérit.

2. « Ponctuation »

L'écriture cunéiforme ne connaissait pas les signes de ponctuation, au sens contemporain du mot, qui ne le sait ? Les scribes de Nippur utilisaient, cependant, des procédés pour faciliter la lecture de leurs documents⁹⁸. Ceux-ci ne leur étaient certes pas spécifiques, mais leur emploi se révèle habile.

Les praticiens distinguaient, de temps en temps, les paragraphes par des traits horizontaux : ce fut ainsi qu'étaient séparés les en-tête des corps des lettres à Nippur. Était aussi respectée la règle universelle qu'une ligne *matérielle*, d'un bord à l'autre de la tablette, correspondait à une unité ou à une sous-unité de *sens*: la ligne devait être, d'une manière ou d'une autre, complète en elle-même. Les maladresses sont, de fait, très rares⁹⁹.

La disparition totale de la mimation¹⁰⁰ créa une double liste de signes, de silhouette différente mais de lecture désormais identique, à savoir KAM, LAM, LIM, LUM, NAM, NIM, RUM, TIM, TUM. La série (dont on relèvera l'incomplétude) sert à marquer la fin des mots (substantifs, adjectifs, verbes et même préposition¹⁰¹). Les lettres de Nippur ne les emploient que dans cette position (c'est-à-dire : jamais à l'intérieur d'un mot). Aucun rédacteur ne se tenait obligé d'employer dans toute une lettre signes en mimation ou bien sans mimation : s'il a existé une règle de distribution, je ne l'ai pas trouvée¹⁰².

En se fondant sur des impressions de lecture, TUM est de loin le plus fréquent; suivent LUM et RUM. Le premier signe est attesté essentiellement après les formes féminines des substantifs et des adjectifs, LUM et RUM à peu près seulement après des verbes (au pluriel et au subjonctif¹⁰³).

Les autres « valeurs » sont, elles, exceptionnelles : TIM est fort rare¹⁰⁴. LAM apparaît, sans correction vraisemblable, dans *su-a-lam*¹⁰⁵ (de *su'ālu*, « toux »¹⁰⁶; les autres références sont douteuses¹⁰⁷). NIM¹⁰⁸ et LIM¹⁰⁹ ne seraient attestés qu'une fois

98. Les gloses sont très rares dans le *corpus* de Nippur. Rien ne les marque comme telles: ni leur disposition au-dessus de la ligne, ni un *Glossenkeil* ni des caractères d'un « corps » plus petit. Seules les lettres BE 38 et BE 39 en emploient et celles-ci sont inattendues et inutiles. On trouve *ma-man-nu* (BE 38, 8) et *dul-la* (BE 39,15). Cette lettre glose même un nom de canal : *Tukul^{kul}-ti* (BE 39, 5 et 8). Les deux documents sont, vraisemblablement, de la même main. (Les envoyeurs sont, en revanche, différents): leur auteur s'y révèle prétentieux, maladroit et étourdi, une exception parmi ses confrères. Dans BE 28, 24, la suite : *a mu-ú* est fort étrange: on attendrait au moins a.<.meš> (Le *corpus*, à une exception près, écrit le mot phonétiquement).

99. Une coupe comme *ma-za-az / pa-né* (BE 48, 28-29) est exceptionnelle : le scribe a mal évalué la longueur de la ligne et il n'a pas voulu déborder sur la tranche (comme on le voit sur BE 24 à la fin de la ligne 18). Dans *i-na muh-hi / i₇ nam-ga-ri*, (BE 59, 7-8), la préposition est tout à fait inhabituellement séparée de son régime.

100. Il est, en effet, incontestable que la mimation n'apparaît plus dans la seconde moitié du II^e millénaire. Aussi *ia-a'-nu-um* (BE 26, 20') est-il sans doute une erreur pour *ia-a'-nu-um-<ma>*, comme *il-la-kam* (BE 4, 13') pour *il-la-kam-<ma>*. Alors, *la-bi-ir-tam-ma* (BE 14, 14') ou *uš-a-ad aš-šum* (*ibid.*, 16') sont-ils à prendre pour des fantaisies d'un scribe archaïsant ?

101. *iš-TUM* et *ul-TUM* (voir les références dans J. Aro, *Glossar s. v.*). Les noms propres, en particulier, étaient souvent écrits avec ces signes, sans doute par affectation de « beau style », comme on choisissait des cunéiformes à la silhouette ancienne ou archaïsante dans les inscriptions lapidaires.

102. Par exemple, BE 18 écrit *aš-ba-tu* (l. 16), et, quatre lignes plus bas, *né-ep-še-e-tu'* (l. 20) et *di-ma-a-tu'* (l. 25).

103. Et en fin de nom propre pour RUM.

104. La lettre, archaïsante et prétentieuse, BE 17, marque ainsi le génitif après substantif (ll. 7 et 8) et adjectif (l. 15). Mais le scribe est inconséquent avec lui-même : le substantif est écrit avec TI, son adjectif avec TIM (*li-bi-it-TI GA-ba-al-TIM*).

105. Le mot fut fréquemment écrit, au millénaire suivant aussi, avec la mimation, comme s'il s'agissait d'un idéogramme.

106. UM 72, 19.

107. Le contexte, une suite de précatifs, suggère une faute dans UM 72, 24, à corriger, vraisemblablement, en *li-še-bi-lam-<ma>*. *šu-bi-lam* clôt la lettre BE 87, 20, 13; pourtant, l. 13, on lit *šu-bi-la*. Dans BE 80, 12, *a-mi-lam* est une forme paradoxale, à la fois moderne (avec le /w/ évolué en /m/) et ancienne (avec la mimation). Les formes avec le ventif paléo-babylonien *li-ti-GA-am* (BE 78, 5) et *al-ka-am* (BE 78, 12) sont le fait d'un scribe qui joue avec sa langue, et ne témoignent nullement sur celle du temps.

108. *iq-ta-bu-nim* (UM 60, 5).

Cette séparation visuelle des mots par les signes en mimation n'utilise, donc, communément que trois d'entre eux ; de plus, TUM, LUM et RUM notent le nominatif (singulier et pluriel). Les autres ne furent utilisés que d'une manière secondaire, à l'imitation des premières, semble-t-il. Était-ce parce qu'elles étaient employées pour les deux autres désinences, celle de l'accusatif et celle du cas oblique ? Il semble bien que les scribes considéraient le nominatif comme le cas premier, « supérieur », si l'on peut dire, aux autres¹¹⁰.

Curieusement, rien n'isolait du contexte l'interjection ou l'exclamation. Les scribes s'adressaient communément à « monseigneur » à la troisième personne et l'interjection *bēlī* (« Monseigneur ! ») ne se retrouve que dans un seul texte¹¹¹.

Il n'existe que trois références pour l'exclamation, deux sont si étroitement parallèles qu'elles doivent être d'un même rédacteur : *na-ra-ru il-ta-na-sa-a* (« Il crie sans cesse : “Au secours !” »¹¹²). On lit, mise dans la bouche du roi, la formule : *šal-ma-at aq-ta-ba-ak-uk-um-mau* (« Je t'ai dit : “Ça va !” et ... »)¹¹³. L'authenticité de la citation ne fait guère de doute : quel scribe aurait osé réécrire le propos royal ?

Intermédiaires entre l'exclamation et la proposition verbale, des phrases reproduisent la parole spontanée (du moins est-ce la forte impression que l'on a aujourd'hui). Elles sont fort rares, indice, s'il en fallait, que les rédacteurs atténuaient les propos, trop vifs à leur goût, de leurs clients. On a : *a-na man-ni ki-i a-šap-pa-ru* (« A qui, quand je voudrais écrire ?¹¹⁴ ») ou encore : *ul dul-lu ša-a be-lī-ia-[ma]* (« Ce n'est vraiment pas le travail de monseigneur !¹¹⁵ »).

Les scribes distribuaient aussi, ne serait-ce que çà et là, le texte en des unités qui, aujourd'hui, correspondraient à des paragraphes, grâce à l'adverbe *inanna* (et à ses formes phonétiquement dérivées). *Inanna* conserva bien sa signification originelle de « maintenant », même si les références gardant le sens premier sont très peu fréquentes, quoique indiscutables. Le passage¹¹⁶ le plus éclairant souligne l'opposition entre les deux parfaits de *šapāru*, un vrai « passé » et un « passé épistolaire » : *a-na be-lī-ia al-tap-ra* à *i-na-an-na a-na be-lī-ia al-tap-ra* ne peut se traduire que : « J'ai écrit à monseigneur et maintenant j'écris à monseigneur. » On ajoutera¹¹⁷ (même si l'expression est embarrassée) : *šum-ma / ta-ba-ku* 50 u₄.meš *e-né-na / i-di-ma* (« Si cela te convient, livre¹¹⁸, maintenant, dans les cinquante jours¹¹⁹ ... »). On a encore¹²⁰ : *ša pa-na i-ge-en-ni-hu / i-na-an-na ul i-ge-en-ni-ih* (« [Elle] qui toussait auparavant, ne tousse plus maintenant.¹²¹ »). On lit dans la descriptions des différentes opérations thérapeutiques : *na-a[s]-ma-at-ta / ki i-ri-šu iṣ-ša-an-du-ši / à pa-na ma-a-da / i-ni-ṣu / i-na-an-na ul i-i-iš* (« On lui pose un cataplasme, comme elle le demandait, et (elle) qui étouffait auparavant, maintenant

109. UM 44, 8 (*ki-se-el-LIM*).

110. C'était ce que les textes aujourd'hui intitulés « voyelles en liberté », affirmaient implicitement, puisque leurs séries sont classées selon la suite des voyelles u / a / i. Dans tous les cas, il faut ne pas confondre les signes avec mimation en finale absolue, lus sans mimation, et ceux que suit un *-ma* où le M final est a maintenir, puisqu'il était, effectivement, prononcé.

111. BE 20, 9 et 11. La première ou la deuxième personne du verbe exclut que *bēlī* soit pris pour son sujet. Le mot est précédé chaque fois du déterminatif masculin : ^m. On ne sait si cette marque tenait à souligner que le mot est hors de la phrase.

112. BE 27, 14; BE 35, 30-31 (selon la restauration, hautement vraisemblable, de J. Aro dans son *Glossar s.v.*).

113. BE 55, 17.

114. BE 80, 17; UM 36, 26.

115. BE 1, 11.

116. BE 3, 23.

117. UM 81, 14-16.

118. J'analyse cet impératif comme évolué de *idin-ma.

119. Cette notation est obscure.

120. BE 31, 13-14.

121. La même formule, fragmentaire, est à lire dans BE 32, 13-14.

n'étouffe plus. »¹²²). On rencontre encore *inannā* interrogatif : *a-na ar-ka-ti / i-na-an-na-a me-e (...) e-pe-te-ma* (« A l'avenir, / est-ce maintenant que je dois ouvrir les eaux [...] ? »¹²³).

Mais, dans l'usage le plus courant du *corpus*, *inanna* clôt un état de la question qui vient d'être exposé pour rendre compte de la situation nouvelle. Le rédacteur décrit ainsi les symptômes anciens, et, après l'adverbe, les récents, suivant ainsi l'évolution de la maladie: *su-a-lam it-ta-da-a ù du-[...]-ar / [i-n]a-an-na ki-is lib-bi ir-ta-n[a-aš-ši]* (« Elle eut une toux grasse et [...]. Maintenant, elle a des trachées inces[santes]. »¹²⁴). L'envoyeur de BE 58 tient au courant « monseigneur » de son action au parfait ; *inanna* lui sert ensuite à formuler deux demandes (à l'impératif et au précatif).

La lettre BE 43¹²⁵ fait le point sur le passé, puis l'envoyeur expose, avec un passé épistolaire, ce qu'il fait (*enenna* serait presque à rendre par « mais maintenant ») : *dumu ši-ip-ri-ia / a-na muh-hi <be-lí>-ia / ul áš-pu-ra / e-né-en-na dumu ši-ip-ri-ia / a-na mu-uh-hi be-lí-ia / um[-ta-ši-ir-šu]* (« Je n'ai pas envoyé / mon messenger / à mon<seigneur> / ; maintenant, je le / ma[nde] / à monseigneur. »). On lit encore: *qí-bi-i / um-ma-a a-[m]a-ta / a-na lugal na-ša-ku / e-né-en-na ki iq-bu-ú / um-ma-a a-ma-ta / a-na lugal na-ša-ku / ^mÉ-a-na-u'-dingir-šu / (...) / il-ta-nap-pa-ru* (« Déclare : / “J'ai présenté l'affaire au roi. / Maintenant, comme il a déclaré : / “J'ai présenté / l'affaire / au roi”, NP n'a cessé d'écrire. ... »¹²⁶).

Par là, *inanna* clarifie les faits et justifie aussi, à l'occasion, la conduite et le zèle de qui parle : *[a-na-k]u ú-še-bi-la ki pi-i ši-pi-ir-ti ša lu[gal] / ki-[ša a]-na be-lí-ia ú-še-bi-la e-nen-<na> be-lí / ki-i iš-pu-ra (...)* / *a-na be-lí-ia uš-te-bi-[la]* (« [M]oi, je lui ai fait porter. Quand je l'eus fait porter selon la missive royale, / mainte<nant>, comme monseigneur me mande [...], je fais porter [...]. »). Un militaire fait rapport sur ses dispositions et remercie au passage son maître¹²⁷ : *[i]-na gi-na-a a-na-ku aš-ba-ku-ma / ù gi-na-a ir-te-ni-id-du-ma / (...) / i-na-an-na 5 giš gigir ša aš-ba-tu-ma / [b]i-ir-ta i-na-aš-ša-ru* (« Je suis, moi, à mon poste normalement / et on exerce¹²⁸ le commandement normalement / [...]. / Maintenant, les cinq chars qui y sont postés / pourront protéger la citadelle. »).

L'évolution aboutit à conférer à *inanna* le rôle de *šanītam* des documents « occidentaux » plus ou moins contemporains, mais il ne s'en trouve qu'un exemple indiscutable¹²⁹ : immédiatement après la formule de salutation, le texte enchaîne : *e-né-en-na an-nu-tu-ma-a / ka-ar-šu-ú-a-a* (« Est-ce là vraiment la calomnie contre moi ? »). Pour témoigner de son indignation, l'envoyeur (supposé parler au discours direct) élude ainsi le rappel des faits, et c'est *enenna* qui y fait une référence implicite et discrète.

Le rôle d'*inanna* dans la segmentation se révèle parfaitement dans ce passage¹³⁰ où l'adverbe ne peut guère s'y traduire que par « ensuite » : *a.šà ša ^dIr-ra-ga-mil i-ma-la-ma na-at-ba-ak-ta / e-se-ke-er-ma me-e [ša] i₇ Nam-gār-^dEn.líl ki / a-na na-at-ba-ak-ti e-[p]e-et-[t]e i-na-an-na e-pe-et-te-ma* (« Le champ de NP se remplit et / je ferme la *natbaktu* avant d'ouvrir les eaux de NG / vers la *natbaktu*. Ensuite, j'ouvrirai [pour que les eaux puissent sortir de la *natbaktu* de NP]. »).

122. BE 47,16-20.

123. BE 3, 29-30.

124. UM 72, 19-20.

125. Aux II. 11-13.

126. UM 21, 9-17. Le pluriel après *šapāru* I₃ est inexplicable.

127. BE 33a, 19-22.

128. J. Aro (*Gossar s. v. redū*) traduit par une première personne. Le contexte y invite évidemment, mais, quelque gêne qu'on en éprouve, la forme est bien au pluriel.

129. BE 20, 6-8.

130. BE 3, 17-19.

L'ajout de la copule *u* ne paraît pas conférer un sens plus fort à l'adverbe. Cette redondance est, peut-on avancer, surtout visuelle¹³¹. Comme *inanna* seul, il fait le point sur le passé, pour ouvrir sur une situation nouvelle. La lettre BE 24 fait un état des lieux¹³², puis elle utilise par deux fois l'adverbe¹³³. Dans la première partie, le scribe engage l'avenir, dans la seconde, (après une sorte d'incise avec retour sur le passé), il élève une protestation: [z]a-ka-ku ù i-na-an-na be-lí it-ti-[x x] x / [lil-li]-ka-an-ni i-na-an-na ki-i i-li-[ka-an-n]i / [x x x] x udu.meš u₈ mu.2 i-si-ru mi-na-a[-ma] / [lul]-qa-am-ma lu-ud-di-in («Je suis sans faute. Aussi maintenant que monseigneur [vi]enne avec [...]. / Maintenant, après qu'il était venu, / on a retenu les moutons de deux ans : / pourquoi [devrais]-je les prendre pour faire la livraison ?»).

La particule *ummā*¹³⁴, à l'instar d'*inanna*, garde sa fonction originelle : introduire un discours¹³⁵, mais, au-delà de ce sens premier, elle fragmente, elle aussi, le texte pour rendre le plan de la lettre plus clair. *ummā ana bēlīa-ma* se trouve dans les en-tête maintenus de la tradition¹³⁶, mais il est désormais beaucoup plus rare (un quart du lot environ), que la formule « moderne »¹³⁷. *ummā ana bēlīa* ou *ummā* sont, quelquefois, ensuite repris dans le corps de la lettre pour distinguer les différentes phases du développement d'une¹³⁸ jusqu'à quatre fois¹³⁹.

Les deux premières lignes de BE 83 donnent l'adresse (les noms du destinataire et de l'envoyeur). La lettre même s'ouvre par *ummā*, puis (l. 5) un deuxième *ummā* expose, avec abondance, les reproches ; suivent enfin des ordres. L'envoyeur (ou plutôt, sans doute, le scribe à son service) reprend une interrogation rhétorique, énonce ensuite un nouveau reproche. Enfin un troisième *ummā* introduit le dernier ordre. La disposition de BE 48 est plus complexe : le protocole initial « moderne » est repris à la l. 26. Dans l'entre-deux, c'est *ummā* qui est utilisé l. 12 et l. 17 : à chaque fois, est citée la déclaration (en réalité l'ordre, le verbe est *qabû*) de « monseigneur ».

UM 58 emploie la formule complète *um-ma-a a-na be-lí-ia-ma* en introduction (l. 3), puis, derechef, aux lignes 12 et 20, mais *ummā* seul à la ligne 16 : c'est la marque que ces formules ne sont que des ponctuations.

131. Ainsi BE 11, 9 oppose-t-il deux éléments d'un compte rendu: la première partie en est consacrée à la volaille, la seconde au défonçage.

132. ll. 27-28. Significativement, le verbe final est un permansif.

133. Comme ce texte, UM 57, 30 introduit aussi un sous-ensemble avec *u inanna*.

134. Écrit tantôt *um-ma-a* tantôt défectivement, *um-ma*, sans différence de sens ou d'emploi entre les deux graphies. L'une et l'autre apparaissent indifféremment dans le même document. Ainsi, dans BE 4, on lit *um-ma-a* au recto et *um-ma* au verso. (Voir encore BE 55). Dans UM 60, 2, *ma-a* est, sans aucun doute, une erreur pour <um>-*ma-a* (J. Aro, *Glossar s. v.*) (BE 27, 21 est obscur).

135. Mais aucune particule ne « ferme » la citation et c'est à l'interprète de décider où elle s'arrête et où commence la réponse. Il est des cas où le lecteur contemporain est grandement embarrassé.

136. Celle-ci a été partiellement remodelée à l'occasion : la lettre royale BE 75 utilise le protocole ancien, mais le bouleverse en même temps, puisque le personnage le plus important, ici l'envoyeur, qui est le souverain, est placé en second et non pas en premier, comme l'aurait fait un rédacteur des premiers siècles du millénaire.

137. *ir-ka NP-ma / a-na di-na-an be-lí-ia lul-lik / um-ma-a a-na be-lí-ia-ma (passim)* (« Ton serviteur NP dit: "Puissé-je prendre la place de monseigneur ! Je déclare à monseigneur" ...»). Dans BE 11, la formule « moderne » de la ligne 3 est reprise à l. 26, alors qu'envoyeur et destinataire sont les mêmes. Le rédacteur a voulu, peut-être, par ce procédé, isoler le dernier développement pour lui donner toute l'importance qu'il lui accordait. Le protocole de BE 24 est une amplification rhétorique, tout à fait inhabituelle, de la formule ancienne. BE 76 est un extrait ou un brouillon dont la ligne 1 doit être sans doute corrigée en: *um-ma a-<na> a-bi-ka / i-dí-in* («Je dis : "Livre <à> ton père"»).

138. BE 48, 3 et 18; BE 46, 13; BE 80, 4 (mais le texte est incomplet). UM 36, 13 sépare les salutations, exubérantes, du corps de la lettre par *ummā*.

139. BE 33, 9, 12, 18, 27.

Mais *ummā* a aussi la fonction importante de développer les verbes avec le sens (premier ou dérivé) de « parler », et d'abord, évidemment, *qabû*¹⁴⁰. Une fois seulement, elle est annoncée par le pronom *annîtu* (*be-lí an-ni-ta li-iq-bi-m[a]*) (« Veuille monseigneur bien dire ceci ... »¹⁴¹).

On le trouve aussi après *šapāru* (« mander »)¹⁴², puisque le message est tenu, par convention, pour une déclaration orale et ainsi *ummā* est-il naturellement en charge de donner le contenu de *ṭuppu* (à traduire alors par « lettre »)¹⁴³. BE 42 utilise cette particule pour développer à la fois *apālu*, *qabû*, *ša'ālu* et *šapāru*. BE 51, 23 donne le contenu, non d'un verbe, mais du syntagme *ṭēma šakānu* (« faire un compte rendu »). De la même manière sont repris les propos « calomnieux » qu'implique l'expression *karšê akālu* (« diffamer »)¹⁴⁴. Une fois, au moins, la particule introduit, par un raccourci brutal, la *réponse* à la question (posée par *ša'ālu*)¹⁴⁵.

La parole est impliquée encore par *erēšu* (« désirer »)¹⁴⁶, *magāru* (« accepter ») et son presque antonyme *ra'ābu* («être en colère »)¹⁴⁷. Même si *mahāru*¹⁴⁸ et *samāqu*¹⁴⁹ sont, de sens, des verbes de mouvement (« venir à la rencontre » et « s'approcher »), le contexte suppose un dialogue à venir. C'est ce que veut dire, d'une manière abrupte, le scribe de UM 41, aux lignes 9-10 : *urudu a-na pa-ni-ia ki im-su-ú / um-ma-a* (« Quand on eut purifié le cuivre en ma présence, (il déclara) : “ ... ”»). UM 21 utilise à la fois l'adverbe *enenna* et la particule *ummā*. Le premier est chargé de distinguer les deux parties principales du texte ; la seconde occupe le niveau hiérarchique inférieur.

3. Stylistique

La préposition *ša* et la particule enclitique *-ma* avaient, évidemment, un rôle de marqueurs graphiques, mais l'une et l'autre appartenaient, d'abord, à la chaîne parlée, alors que, même si *inanna* et *ummā* avaient des fonctions dans le discours, ils en avaient encore davantage dans l'écriture : la parole avait le besoin obligé, en revanche, de *ša* et *-ma*.

La commodité d'emploi et la polyvalence sémantique de *ša* expliquent que les lettres l'utilisent abondamment. Certes, l'accusatif de relation pouvait servir à la mise en valeur d'un mot, et le *corpus* en fournit quelques exemples, mais il était moins « repérable » (au moins par écrit) que les constructions avec *ša*¹⁵⁰.

Ainsi *ša* se substitue-t-il à l'état construit¹⁵¹ ou à un génitif¹⁵² : cette disposition rend les mots beaucoup plus facilement distinguables ainsi¹⁵³. *ša* NP permet de placer un syntagme en tête, en

140. *Passim* ; *ummā* est quelquefois absent (UM 60, 5' ; cela forme la conclusion de la lettre).

141. UM 58, 15.

142. BE 26, 3-4; BE 27, 19, 38; UM 21, 23.

143. Dans UM 74, 6-7, mais le contexte est brisé.

144. BE 20, 9.

145. BE 37, 11. C'est ce qu'a bien compris H. Waschow (« Babylonische Briefe aus der Kassitentzeit », *MAOG* X, I, 1936, p. 70).

146. UM 72, 15.

147. UM 41, 9-11; UM 41, 5-6 met, de fait, en parallèle, *ūl magāru* et *ra'ābu*.

148. BE 81, 8-9.

149. A la forme II; UM 57, [17], 18

150. *ki-ir-ra-šu še-bi-ir* (« Il est cassé quant au fémur » [BE 21, 29]); *mi-ik-ra ù e-re-ša / la i-ha-aṭ-ṭi* (« Il ne doit pas se mettre en faute pour l'irrigation et la culture. » [BE 40, 13-14]).

151. *nam-ga-ru ša šu-pa-la* (« le canal d'en-bas » [UM 81, 12]) ; *šu-ú ša bi-ir-ti-ma* (« celui de la citadelle même » [BE 96, 23']); *ša bi-ir-ti ša NG* (« de la citadelle de NG » [*ibid.*, 7']).

152. *ša NG maš-qí-tu'* (BE 27, 33 et aussi 38).

s'affranchissant de la structure rigide de la phrase accadienne¹⁵⁴. Ainsi le scribe dresse-t-il une liste de personnes et ce procédé lui permet de les mettre en début de ligne¹⁵⁵. Cet usage distributif est bien attesté¹⁵⁶. On peut aussi placer une relative¹⁵⁷ en construction asyndétique.

Surtout, le sens à la fois prégnant et vague de *ša* était si commode que *ša* devait, sans aucun doute, être d'une utilisation massive et paresseuse dans la parole quotidienne de tous : dans les lettres aussi, *ša* dispense de faire l'effort d'utiliser un vocabulaire plus précis¹⁵⁸.

La particule *-ma* soulignait, originellement, l'affirmation forte. Elle est extrêmement fréquente dans le *corpus* de Nippur et cette situation témoigne, sans aucun doute, des usages de la langue parlée. Ainsi furent soulignés verbes¹⁵⁹, noms¹⁶⁰, pronoms¹⁶¹, adverbes¹⁶² isolément.

Lier propositions avec *-ma* était très banal dans le babylonien de toutes les époques et il semble que les scribes de Nippur, quant à eux, préféreraient de beaucoup cette particule à *u* (obligé, en revanche, entre deux mots).

Les deux propositions unies étaient communément équipollentes, situation particulièrement claire quand les deux verbes sont au même mode (à l'imperfectif¹⁶³, à l'impératif¹⁶⁴, au précatif¹⁶⁵). Des modes formellement différents étaient aussi construits avec *-ma*, quand ils étaient tenus pour être sur le même plan pour le sens¹⁶⁶.

Selon le contexte, le parallélisme originel établi par *-ma* en vient à marquer une opposition forte : *šu-nu uk-ku-ma i-na muh-hi / i₇ nam-ga-ri ša NG / qí-ri-ib-šu am-ma-ni / i-ša-ak-ka-nu* (« Ceux-ci sont dans le dénuement, / mais pourquoi veulent-ils les mettre / au canal NG ? »¹⁶⁷).

L'enclitique sert naturellement à établir des hendiadys (qui ressortissent plutôt au lexique : ainsi *šabātu* au sens de « se mettre à », les deux formes étant au même mode¹⁶⁸). Avec d'autres verbes, la combinaison équivaut à une précision qu'un adverbe aurait rendu aussi bien. Par exemple, *ug-di-mi-ru-ma*

153. *ša pa-a-pa-hi ša ša-hu-u* (BE 66, 20).

154. Sur le patron : *ša NP ša ir-ti-ša-ma* (« d'Unetelle dont la poitrine ... » [UM 71, 12]) ; *ša 5 lú šim.meš ša Nibru ki* (« Les affaires des cinq parfumeurs de Nippur » [BE 83, 8. Voir encore : BE 57, 14]).

155. Ainsi dans BE 31, 11,15, 25, 27.

156. BE 21, 29-30 (« de l'un ..., [de] l'autre ... »).

157. *ša be-lí iš-pu-ra / um-ma* (« Quant à ce que monseigneur m'a mandé, à savoir ... » [BE 26, 3-4]) : *ša aš-pu-ra-ak-ku* (« Quant à ce que je t'ai écrit » [BE 83, 6]).

158. *ki-i ša NG ga-am-ra-at* (« puisque ce qui en est de NG est épuisé » [BE 26, 6]) : *e-pe-šu ša ha za-an-[ni]* (« Faire est du ressort du *hazan[nu]* » [BE 56, 8]).

159. *be-lí li-iš-pu-ra-am-ma* (« Puisse monseigneur me mander vraiment ... » [BE 23, 17]). Autres exemples avec *nadānu* (UM 72, 42-43). avec *qabū* (UM 58, 15) et avec le permansif de *ma'ādu* (UM 63, 14).

160. *ša NP ša ir-ti-ša-ma* (« De NP, de sa poitrine même » [UM 71, 12]). Autres exemples après *bītu* (BE 86, 20) et *mūšu* (UM 60, 2).

161. Voir *annū* dans J. Aro, *Glossar s. v.* et aussi *gabbu* (BE 59a, 5; BE 66, 24).

162. *danniš* (BE 94, 7) ; *inanna* (UM 50, 31) et *enenna* (UM 63, 10).

163. BE 3, 17-18, 30-3; BE 23, 10; BE 66, 26 ; BE 74, 6; UM 21, 25-26; UM 50, 11-12. Un francophone substitue spontanément à la première phrase (indépendante en babylonien) une subordonnée, suivie d'une principale (Voir la réflexion de J. Aro, *Grammatik*, pp. 139-140).

164. BE 83, 9-11, 23; BE 86, 29-3 ; BE 87, 15.

165. UM 31,18.

166. Ainsi permansif et imperfectif (BE 83, 31-32). Assurément, l'interprète serait en droit de transférer ces couples dans la catégorie de la consécution.

167. BE 59, 7-10.

168. On trouvera les références dans J. Aro, *Glossar s. v.* UM 63, 6 est une exception: *šabātu* est au permansif et le verbe suivant à imperfectif.

/ *it-ta-nu-ni-ku* se traduira naturellement : « Ils te l'ont livré / en totalité. »¹⁶⁹. On trouve encore le couple *ašû* et *alāku*¹⁷⁰, qui équivaut au français : « s'en aller », « prendre le large » etc.

Tout naturellement, on passe de la simultanéité à la succession temporelle immédiate. Un développement temporel suppose, d'une certaine manière, l'enchaînement de plusieurs événements, donc la consécution : *e-le-eq-qé-ši-ma i-ša-'a-lu-ši* (« Je la prendrai et ils l'interrogeront. »¹⁷¹) ; *5 giš ùr.meš / iš-šu-ni-ma id-din-nu-ni* (« Ils emportèrent / les cinq poutres / et les livrèrent. »¹⁷²) ; *du-ul-le-ia ú-ra-ad-da-ma / a-di* iti Du₆.kù *uš-ši a-na-an-du-ú* (« Je vais poursuivre mes travaux / et je poserai les fondations avant Tešrit. »¹⁷³). La copule *u* pouvait tenir une fonction identique, mais *-ma* lui fut manifestement préféré¹⁷⁴.

Enfin, l'emploi de l'infinitif pour souligner une forme conjuguée du même verbe n'est attesté que par deux exemples : *na-da-nam ūl id-di-nam-ma* (« Il ne l'a absolument pas livré et ... »¹⁷⁵) et *šá-a-lu ú-ul i-šá-a-la-an-ni* (« Il ne m'interroge vraiment pas. »¹⁷⁶). L'importance de cette construction pour la grammaire comparée des langues sémitiques a été justement relevée¹⁷⁷.

Les prépositions de subordination sont différentes des mots-outils, car elles engagent et développent par elles-mêmes un sens plus explicite, quoique le contexte reste utile (et, même, quelquefois nécessaire) pour le contrôler. En revanche, *inanna* ou *ummā* aident à comprendre allusivement, tout en laissant au lecteur le soin d'introduire les nuances. Toutefois, les prépositions restent aussi, en premier lieu, des marqueurs graphiques qui « aèrent » la lettre. Elles sont souvent les seules à le faire dans tout un document.

Le *corpus* de Nippur n'emploie guère la préposition *šumma*¹⁷⁸, il lui préfère *kī* (« quand »). Ces lettres étaient celles d'hommes de terrain, leur action se déployait dans la réalité, une situation où les raisonnements hypothético-déductifs n'avaient guère leur place.

*šumma*¹⁷⁹ gouverne surtout l'imperfectif¹⁸⁰. C'est ainsi que les rédacteurs s'enquièreent de la volonté de « monseigneur », avec courtoisie et discrétion, sans brusquer sa décision : *šum-ma be-lí i-ša-ap-pa-ra* (« Si monseigneur a l'intention de me mander ... »¹⁸¹). On trouve cinq autres passages qui se réfèrent aussi à des sentiments, non à des faits. La préposition gouverne aussi un permansif¹⁸² et on relève, une fois, *šumma* sans verbe¹⁸³. Le parfait est aussi attesté¹⁸⁴, c'est l'usage classique d'ailleurs.

169. UM 29, 8-9.

170. BE 33a, 8 ; BE 96, 24.

171. UM 21, 25-26.

172. BE 35, 11-12.

173. BE 23, 6-7.

174. On peut citer : *be-lí li-mi-da-am* (...) ù še numun *lu-ud-di-in* (« Que monseigneur s'en informe soigneusement [...] que je puisse livrer le grain. » [BE 26, 7-8]).

175. UM 72, 42-43.

176. BE 42, 15. J. Aro (*Grammatik s.v.*) identifie la forme comme un prétérit.

177. Voir W. von Soden, *Grundriss der Akkadischen Grammatik*, Rome, 1952, § 150a et J. Aro, *Grammatik*, p. 122.

178. Il faut distinguer *šumma* gouvernant une proposition conditionnelle de *šumma* qui introduit une interrogation indirecte: *šapāru šumma* (« mander si ... » ; [BE 23, 12]). La forme précativique qui suit indique que l'envoyeur tiendra la réponse (à laquelle il s'empressera de déférer) pour un ordre, et non pour un simple message.

179. L'exposé de J. Aro (*Grammatik*, pp. 144-145) prend en compte toute la documentation. Toutefois, il est profitable de traiter les lettres à part des autres lots, car elles ne mettent pas en œuvre *šumma* de la même manière que le reste des documents examinés.

180. J. Aro (*ibid.*, p. 145) ne connaît qu'un exemple (douteux, comme il le fait remarquer) du prétérit.

181. BE 31, 9 ; UM 63, 19.

182. *šum-ma ta-ba-ku* (...) *e-né-na i-di-in-ma* « Si cela me convient, [...], alors livre et ... » [UM 81, 14]). Le permansif se rattache à l'usage précédent, comme le fait comprendre le contexte d'UM 31, 15. « Monseigneur » est en colère contre la

La préposition *kī* était la plus utilisée¹⁸⁵, pour l'avoir été dans la langue parlée selon toute vraisemblance, mais pour être aussi celle de l'action, tandis que *šumma* était celle de la réflexion¹⁸⁶.

Avec le sens premier de « quand »¹⁸⁷, *kī* représente environ les trois cinquièmes des cas¹⁸⁸. Le reste se partage entre le sens explicatif (« parce que »), un peu plus fréquent que celui, concessif, de « quoique ». Autrement dit, les rédacteurs conservaient à *kī* le plus souvent sa signification originelle et plus la nouvelle nuance de sens s'en éloignait, plus les utilisations en étaient rares. Le parfait était le « temps » le plus employé, l'imperfectif l'était peu, le prétérit encore moins¹⁸⁹.

Dans tous les cas, la proposition de subordination précède la principale. Elle gouverne directement le verbe, laissant le reste de la phrase en position proleptique. La principale dans les propositions temporelles est massivement au parfait (prétérit, présent, permansif ou impératif sont représentés dans le *corpus* par une seule référence chaque fois). On a un exemple où apparaissent côte à côte prétérit et parfait. Lorsque l'imperfectif se trouve dans la subordonnée, avec son sens premier de « quand »¹⁹⁰, il apparaît aussi toujours dans la principale. Partout, prétérit et parfait sont utilisés conformément à l'usage classique du babylonien.

La préposition *kī* au sens de « parce que »¹⁹¹ est suivie d'une plus grande variété de « temps », variété d'autant plus frappante que ces propositions sont pourtant plus rares que les temporelles. Plus de la moitié met en œuvre le prétérit, deux phrases: le permansif et une: le parfait. En somme, *kī* gouverne un perfectif. Les principales sont soit au parfait soit au prétérit ou à l'impératif, (qui appartient au même ordre : le futur ouvert).

Le contexte impose quelquefois une signification dérivée plus éloignée encore de l'originelle : la concession et, s'il y a des emplois ambigus, ceux-ci furent peut-être volontaires. Ces concessives introduites par *kī* utilisent le parfait, la forme enregistrant un point chronologiquement bien repéré. Les propositions principales mettent en œuvre plus souvent le permansif que le prétérit, à l'exclusion de tout autre « temps » : l'insistance sur la durée donne toute sa force au témoignage ; il rend la réalité impossible à nier, surtout par l'utilisation du permansif qui enregistre une durée toujours présente.

L'ignorance des affaires traitées fait hésiter quelquefois le traducteur. Ainsi *me-e ul-tu nam-kar-¹Dù-a-d Amar.ud ki-i ep-tu-ú mi-šú* (« Quand j'ai ouvert ou Quoique j'aie ouvert les eaux hors du NG, elles sont

négligence du destinataire, à en croire l'envoyeur. Il ne note pas un simple état de fait, il met implicitement en cause son responsable. Comme le fait J. Aro, il faut traduire : « Si la farine ... n'est pas encore moulue, ... »).

183. *šum-ma i-na / iti apin.du₈.a* « Si au mois d'Arahsamnu ... » (UM 81, 17-18).

184. ...*nam-h[a-a]r-ta / šu-um-hi-ir-šu-nu-ti / šum-ma an-ni-ta ul tu-ul-te-he-er-šu-nu-ti* ... (« Procure-leur la livraison. Si tu ne le fais pas, ... » [BE 83, 10-11], voir aussi UM 21, 8-9).

185. J. Aro avance que la préposition *kī* (dont il traite dans *Grammatik*, pp. 147-148) avait remplacé, pour une grande part, la particule *-ma* à partir de la seconde moitié du II^e millénaire (*ibid.*, p. 15). Sa grande familiarité avec les textes médio-babyloniens donne une réelle importance à son opinion. Il semble, toutefois, qu'elle ne se vérifie pas dans les lettres. La particule *-ma* y est omniprésente et elle y tient un rôle central. Le syntagme *ta ūm* (« à partir du jour où ») n'apparaît qu'une fois avec le prétérit (le parfait dans la principale), il est tout à fait parallèle à *kī* (BE 35, 4-5).

186. *kī* servait à introduire les complétives, mais ce rôle était limité par la réticence de la stylistique accadienne pour le discours indirect. On le trouve après *idû* (BE 40, 16; BE 43, 4; UM 2, 13), beaucoup plus rarement après *qabû* (BE 68, 7'), mais le contexte est mutilé et donc peu sûr) et *šapāru* (BE 3, 23-24: le rejet à la ligne suivante indique que la préposition garde une certaine autonomie).

187. J. Aro, (*Grammatik*, pp. 147-149) donne un exposé complet sur *kī* avec cette signification.

188. Des références utilisables, c'est-à-dire dans un contexte clair.

189. On trouve le prétérit: *kī i-ri-šu* (« Comme elle voulait [un bandage] » [BE 47, 15-16]).

190. J. Aro, (*Grammatik*, pp. 147-149) donne un exposé complet sur *kī* avec cette signification.

191. J. Aro y consacre un paragraphe (*ibid.*, pp. 153-154).

insuffisantes. »¹⁹²) ou bien: [h]ur-hu-ra-tu' i-na Bād-Ku-ri-gal-zu [k]i ú-bi-'ú ia-nu (« Quand j'ai recherché ou Quoique j'aie recherché la teinture rouge dans NG, il n'y en a pas [ou: plus]. »¹⁹³).

Certaines phrases, en revanche, ont une interprétation indiscutable : a-na lugal ki-i aš[-pu-ra] lugal ul i-di-na-an-ni (« Quoique j'eusse [écrit] au roi, le roi ne me l'a pas livré. »¹⁹⁴) ; zu-un-na i-na ša-me-e / ú mi-la i-na naq-bi ki-i i-di-nu-ník-ku / uru.ki šá be-lí i-ri-man-ni i-na la-me-e / na-di (« Quoique [les dieux] aient livré la pluie des cieux et la crue des sources, la ville que monseigneur m'a confiée est sans eau. »¹⁹⁵). La suite impose la même interprétation : ki-i i-li-[ka-an-ni] / (...) i-si-ru mi-na-a[-ma] (« Quoique [monseigneur] fût venu [me] rencontrer, / (...) / on a retenu [les moutons]. »¹⁹⁶). On trouve encore: ki-i i-ri-šu ul il-li-ku (« Quoique [les défonceuses] eussent dû défoncer, elles ne sont pas venues. »¹⁹⁷).

Les rédacteurs jouent sur le choix qu'offre le babylonien entre *ūl* et *lā*. Ainsi soulignent-ils la valeur prégnante de l'imperfectif¹⁹⁸ et opposent-ils négation factuelle et volonté (ou plutôt mauvaise volonté). Ils soulignent, en particulier, de cette manière courtoise et détournée, les manquements de « monseigneur »: ká.gal la i-ma-aṭ-ti (« La grand-porte ne doit pas être affaiblie. »¹⁹⁹). On lui adresse, par ce procédé, de timides reproches : be-lí mi-[im-ma] la iš-pu-ra (« [J'écris à monseigneur et jusqu'à présent] il n'a pas daigné m'envoyer quoi [que ce fût]. »²⁰⁰). La lettre BE 20 oppose un fait : ul te-ši-ma-an-ni (« Tu ne m'écoutes pas. » [l. 10]) à une attitude : ¹be-lí la ú-ša-par-šu-nu-ti (« Monseigneur ne cherche pas ou ne veut pas les mander. » [l. 21']). La négation *lā* est utilisée en parallèle avec la particule cohortative en une sorte d'hendiadys: i ni-ri-iš la-a nu-ma-aš-ša-a[r] (« Cultivons sans désespérer ! »²⁰¹).

Les modes sont (dans leur formation comme dans leur emploi) identiques dans les lettres de Nippur et dans les autres documents de la seconde moitié du II^e millénaire, de Babylonie et même d'« Occident ». Quelques points méritent, toutefois, d'être réexaminés.

Les perfectifs gardent leur valeur fondamentale d'acte achevé, sans référence temporelle, aussi un perfectif se traduira-t-il aussi bien par des passés français que par un futur antérieur²⁰².

Le parfait, en plus de marquer communément un moment précis dans le passé, fonctionne comme parfait épistolaire, déjà repéré plus haut, d'usage banal à toutes époques. Il est, donc, utilisé dans les lettres qui accompagnent un envoi²⁰³ : l'on est, alors, contraint de traduire par un présent français²⁰⁴.

Un court développement montre bien la maîtrise des rédacteurs dans le maniement de ces modes : mi-im-ma ma-la dumu lugal / i-ku-lu₄ / ki-i al-tap-[ra] a-na be-lí-ia / uš-te-bi-la (« Comme je l'ai écrit

192. BE 3, 16.

193. BE 23, 29-30.

194. BE 24, 36-37.

195. BE 24, 20-24.

196. BE 24, 28-30.

197. BE 11, 5. Un autre exemple est fourni par J. Aro, *ibid.*, p. 154.

198. On trouve même *lā* avec le prétérit : la-a im-lu-ú (« Ils n'ont pas voulu remplir » [BE 66, 11]). La traduction pourrait être aussi: « Ils n'ont pas pu remplir ».

199. BE 24, 32.

200. UM 18, 16. Le même emploi se trouve avec *sanāqu* (BE 33, 8).

201. BE 66, 19.

202. ki-i id-di-na-šu-nu-ti 2 x x / ta-an-ka-ru-ta ep-ša-[a] (« Quand il les aura livrés ..., faites l'affaire » [BE 58, 8-9]).

203. Voir plus haut la note 117 (BE 3, 23).

204. L'auteur de la lettre BE 4, une expédition de « roseau doux », utilise par exemple classiquement le verbe *ul-te-bi-la* (« Je fais porter » [l. 9]). On remarquera le faux parallélisme dans : a-na be-lí-ia aq-ta-bi / ú ša-la-ši-šu a-na mu-uh be-lí-ia / al-tap-ra (« Je l'ai dit à monseigneur et, / pour la troisième fois, j'écris à monseigneur » [BE 33a, 14]).

(précédemment), / je transmets (avec la présente) à monseigneur / tout ce que le fils du roi / a mangé.»²⁰⁵). Le parfait remplit ici deux fonctions: il fixe un point dans le passé des deux intéressés (l'envoi et la réception de la lettre précédente) et il marque un autre point dans ce passé, cette fois, dans celui de l'expéditeur seul (qui se projette dans le futur de « monseigneur »). En opposition, le prétérit enregistre un passé certes, mais dont toute autre précision temporelle est indifférente aux deux correspondants.

Cette part d'indécision que comporte fondamentalement le prétérit explique qu'il soit la forme des propositions négatives et interrogatives²⁰⁶. Mais la différence entre parfait et prétérit reste de l'ordre du subjectif, non de l'objectif, confiée à l'initiative de qui a la parole : selon ce que commande son intérêt, l'envoyeur (ou son interprète) laisse couler les durées ou précise les instants.

L'imperfectif fait beaucoup plus qu'exprimer le présent-futur dans les lettres de Nippur, il y reste toujours chargé de significations implicites (comme toujours en accadien, au demeurant), que nous ne savons plus apprécier parfois.

On a au sens simplement temporel, donc présent : *ul i-ma-an-gu-ur* (« Il refuse »)²⁰⁷ ; *i-ša-at-tu-ú* (« [Les onagres] boivent. »)²⁰⁸ ; *ša be-lí i-qab-bu-ú* (« dont monseigneur ne cesse de parler »)²⁰⁹ ou enfin : *a-na-áš-ši-ma ik-ki-mu* (« J'enlèverai, mais ils emporteront. »)²¹⁰. L'imperfectif exprime le futur proche²¹¹ : *e-qé-er-ri-ib* (« Je vais me mettre à »)²¹² et *ha-mu-ut-ta ul i-ga-am-ma-ar / ù be-lí i-ra-ú-ub* (« Il n'arrive pas à terminer; aussi monseigneur va-t-il se fâcher. »)²¹³. L'imperfectif note aussi le futur : *uṣ-ša-am-ma / i-hab-ba-a* (« [L'ennemi] sortira et il pillera. »)²¹⁴ ; *ma-la im-ma-ru-šu ma-am-ma ul i-ša-bat / il-lu-ú ù i-ri-iq-qu* (« [De] tous ceux qui le verront aucun ne le prendra : ils monteront et s'éloigneront. »)²¹⁵ ; *dul-li te-ep-pu-uš tu-kal-la-ma-an-ni* (« Tu feras mon travail ; tu me le montreras. »)²¹⁶.

Les deux dernières références pourraient exprimer une volition. Certaines phrases sont, à cet égard, sans ambiguïté : *ša lib-ba ir-ri-šu-ma id-na-aš-šu* (« Livre-lui ce qu'il souhaite y cultiver. »)²¹⁷ ; *a-na man-ni ki-i a-šap-pa-ru* (« A qui [écrire], quand je voudrai écrire ? »)²¹⁸ ; *at-ta mLu-ba-ni-i / am-mi-ni ta-ša-pa-ra* (« Toi, pourquoi veux-tu m'écrire les affaires de NP ? »)²¹⁹ ; *i-na-aṭ-ṭu-ú* (« Ils veulent rosser. »)²²⁰ ; *ú-ma-al-lu-ú* (au subjonctif, « qu'il veut remplir. »)²²¹ ; *am-mi-ni i-ša-ak-ka-nu* (« Pourquoi veulent-ils les mettre au canal ... ? »)²²² ; *a-la-ma-ad* (« Je vais essayer d'apprendre. »)²²³.

205. UM 58, 21-24. H. Waschow (*op. cit.*, p. 21) escamote *kī* et traduit le verbe que *kī* gouverne par un futur. La préposition de subordination est, certes, d'interprétation embarrassante. On peut hésiter entre un sens temporel (« quand » avec la forme en *-ta*, donc « après que ») ou un sens explicatif (« Puisque »), même si la signification générale du paragraphe apparaît claire.

206. Comme le remarque justement J. Aro, *Grammatik*, p. 81.

207. UM 41, 11.

208. UM 56, 6, 11.

209. BE 33a, 14.

210. UM 28, 4.

211. BE 3, 17-19, transcrit et traduit plus haut p. 232.

212. UM 63, 7.

213. UM 41, 5-6.

214. BE 33a, 26-27.

215. BE 48, 24-25.

216. UM 15, 16-17. L'asyndèse est sans doute un lapsus. L'absence de subjonctif exclut que le premier verbe soit une relative sans *ša*.

217. UM 82, 7.

218. UM 36, 26.

219. BE 86, 16-17.

220. BE 57, 5, 7.

221. BE 40, 11.

222. BE 59.

La notion d'« avoir la possibilité de » est aussi bien attestée: *be-lí im-mar* (« Monseigneur pourra constater. »²²⁴); *kî-ki-i a-da-aš* (« Comment pourrais-je battre ? »²²⁵); *it-ti-ka ul i-da-bu-ub* (« [Il n'est pas avec toi]; aussi ne peut-il te parler. »²²⁶); *5-ma giš gigir (...) il-la-ak* (« Cinq chars vraiment [...] sont en mesure de faire mouvement. »²²⁷); *[b]i-ir-ta i-na-aš-ša-ru* (« [Ils] sont prêts à protéger la citadelle.»²²⁸); *mi-na-a ep-pu-uš* (« Que puis-je faire ? »²²⁹); *a-di-na giš.hi.a a-na lugal ul a-na-ak-ki-is-ma ù šu-ú giš.hi.a i-na-ak-ki-is* («Je n'ai pas la possibilité de faire la coupe des bois jusqu'à présent pour le roi, mais lui si.»²³⁰); *a-ši-ib pa-né-šu-nu ul i-nam-din-šu-nu-ti* (« [Il les retarde dans le travail et] leur assistant ne peut pas leur faire la livraison. »²³¹).

L'imperfectif exprime aussi l'ordre poli (du chef au subordonné) ou la réponse d'un serviteur à « monseigneur ». Les exemples en sont, toutefois, rares. On citera: *tu-ka-al-la-ma-an-ni* (« Tu me montreras. »²³²). Dans le même ordre d'idée, ce même mode indique la défense courtoise, avec la négation attendue *lā*: *la te-qer-ri-ib* («Tu ne devrais pas approcher. »²³³); *la ta-ša-ba-at* (« Tu veilleras à ne pas prendre. »²³⁴). On trouve, en particulier, le verbe *mekû* (« être négligent ») dans cet emploi : *la ti-ma-ak-ki* («Tu voudras ne pas être négligent. »); *a-na ša-la-mi-ka la i-me-ek-ke* (« [Gula] ne devra pas négliger ton salut. »²³⁵) : comment s'exprimer autrement à l'égard d'une déesse ?

Enfin, l'imperfectif, précédé de *lā*, paraît avoir été la seule manière de noter le souhait négatif : *[d]u-ul-li la a-ha-aš-ti* («Que je n'aille manquer à mon travail ! »²³⁶) et aussi: *me-e lid-din-ma la ub-ba-lu'* («Daigne [monseigneur] livrer des eaux pour qu'ils ne songent pas à emporter ... »²³⁷).

Le précatif permet aux rédacteurs d'apporter à leurs lettres des nuances que l'on ne peut plus aujourd'hui préciser dans tous les passages, comme c'est aussi le cas de l'imperfectif. La difficulté est d'autant plus grande que ces formes s'enchaînent quelquefois en longues séries et que chacun de ces précatifs reçoit une signification qui n'est pas nécessairement celle des autres, qu'ils précèdent ou qu'ils suivent. Le contexte est le seul guide.

Le précatif souligne l'évidence d'une situation: *2 giš gigir (...) lil-li-ik ù a-na-ku lu-uk-ka-li-ma / i-na 2 giš gigir bi-ir-ta ša be-lí-ia / lu-uš-šur ù a-la-ka a / be-lí iš-tap-ra-am-ma / 2 giš gigir it-ti-ia lil-li-i a / ù 2 giš gigir li-ik-ka-li-ma / bi-ir-ta ša be-lí-i[a] / li-iš-šur* (« Les deux chars feront évidemment mouvement [...] et, quant à moi, je serai vraiment retenu, (car) je veux protéger la forteresse (...). Aussi, puisque monseigneur m'ordonne explicitement de faire mouvement, deux feront mouvement et deux (autres)

223. Pour les références, voir J. Aro, *Glossar s. v.*

224. BE11, 18, 19.

225. BE 68, 5. On trouve une phrase parallèle avec le précatif (BE 31, 31).

226. BE 83, 31-32.

227. BE 33a, 14. Le singulier du verbe est un lapsus (lire KA et non AK, pour obtenir le pluriel féminin attendu).

228. BE 33a, 23. Le sujet doit être « les chars », mais on attendrait un pluriel féminin. Comme remarqué à la note précédente, le scribe n'est pas à l'abri d'étourderies.

229. UM 28, 5.

230. UM 28, 10-11.

231. BE 13, 9-10.

232. UM 61, 6.

233. BE 27, 40.

234. BE 43, 17.

235. UM 30, 6, en parallèle avec un précatif.

236. BE 23, 31-32.

237. BE 7, 11.

seront vraiment retenus. »²³⁸): toutes ces manœuvres dépendant de la décision de l'envoyeur, il serait incongru qu'il présentât son action comme des souhaits à réaliser par autrui.

Une interrogative transforme cette évidence en possible : *an-nu-ú-tu uru.didli ša be-lí<ia> / i-na mi-ni-i nam-ta li-iš-ši-ru* (« [C'est cinq chars (...) qui feront mouvement. Sinon], comment ces villages pourraient-ils protéger le district ? »²³⁹). Aussi ce type de proposition se retrouve-t-il dans un protocole ampoulé (et malaisé à rendre²⁴⁰): *ma-an-nu pa-an / ba-nu-tu₄ ša be-lí-ia li-mur / ^{ma}man-nu da-ba-ba ðà-ab / [ša] be-lí-ia li-il-te-mi* («Qui [plus que moi] / voudrait voir le beau visage de monseigneur / qui [plus que moi] voudrait entendre le doux parler de monseigneur ? »²⁴¹).

L'affirmation d'une évidence traduit un souhait courtois, assez proche d'une sorte d'impératif retenu. Dans ce cas, le précatif a toujours *bêlī* (« monseigneur ») pour sujet. On trouve par exemple: *be-lí a-na sak-ru-maš liq-bi* (« Daigne monseigneur dire au *sakrumaš* »²⁴²); *be-lí a-na šà.tam li-iš-pu-ra-ma* («Daigne monseigneur écrire au *šatammu* ...»²⁴³); *ù ši-di-tu' be-lí li-mur* (« et que monseigneur veille au viatique ! »²⁴⁴).

La consécution (qui s'exprime par une principale suivie par une proposition finale) n'a certes pas besoin d'être toujours explicite, tout récit la suppose d'une certaine façon²⁴⁵, mais les scribes souhaitent souvent insister auprès de leurs correspondants sur l'enchaînement des actes. Comme il a été déjà remarqué plus haut, la copule *u* qui aurait pu remplir cette fonction fut pourtant peu usitée. On lit seulement, en combinaison avec *-ma* : *be-lí li-mi-da-ma* (...) / *ù še numun lu-ud-di-in* (« Que monseigneur m'en charge (...) que je puisse livrer le grain. »²⁴⁶).

Pour établir une consécution (ou une finalité), les rédacteurs se conforment à un patron uniforme et la variété des combinaisons n'est qu'apparente. Voici les assemblages systématiques:

singulier

1^{ère} personne : deux précatifs successifs;

2^e personne : deux impératifs successifs;

3^e personne : précatif pour le positif / *lā* avec imperfectif pour le négatif.

pluriel

1^{ère} personne : particule *ī* et perfectif;

[2^e personne : non attesté];

3^e personne : deux précatifs.

Pour la première personne singulier, on citera: *lu-up-pu-ul-ma lu-pu-uš* (« Je veux détruire pour rebâtir. »²⁴⁷).

La deuxième personne²⁴⁸ utilise l'impératif. Quand une première personne singulier suit, le verbe est au précatif: *ku-ul-li-ma' -ni-ini-ma / lu-še-bi<l>-ka-a-šu* («Montre-moi que / je puisse te le faire

238. BE 33a, 29-36.

239. BE 33a, 16-17.

240. J. Aro (*Glossar s. v. amāru*) traduit : « Qui oserait... », le CAD (*s. v. banū*): « Qui pourrait ... ».

241. BE 38, 8-10.

242. BE 33a, 28.

243. BE 35, 33.

244. BE 38, 19.

245. Ainsi: *mu-ú iš-ba-tu-ma ù ip-ti-nu-ma* (« Les eaux l'ont pris et l'ont bien fortifié. » [BE 39, 11]).

246. BE 26, 6-7.

247. BE 66, 23'.

porter.»²⁴⁹) ou encore : *te-e-ma / šu-up-ra-am-ma / (...)* / *a-na be-el še.bar (...)* / *lu-te-er* (« Envoie-moi / rapport / [...] / que je puisse renvoyer / du grain au maître. »²⁵⁰).

Comme attendu, une combinaison identique sert à la troisième personne, singulier et pluriel, avec les verbes suivants, par ordre de fréquence :

šapāru (lú dam.qār.meš ù tur.tur.meš / *ša* NP *šu-pu-ur-ma* / *li-mi-iš-ši-ru-ni* [« Envoie-moi / les marchands et les esclaves / de NP / qu'on les laisse aller. »]²⁵¹); *šu-up-ra-am-ma / li-šú-ú-ma lil-li-ku / ù erím.meš; ki-li [...]* *li-tir-ra-am-ma / ha-am-ti-iš / [lik-š]u-da* [« Écris-moi / qu'ils s'en aillent / rendre les gardiens [...] / pour qu'ils viennent / rapidement. »]²⁵²).

nadānu (erim.meš *i-din-ma l mušen.hi.a liš-šu-ú* [« Livre la troupe / pour qu'ils apportent les oiseaux. »]²⁵³ ; *id-na-áš-šum-ma / lu-ba-ša lil-ta-bi-iš-ma* [« Donne-lui ... qu'il s'habille vraiment. »]²⁵⁴).

šakānu (*té-ma šu-ku-un-ma / ha-an-ti-iš / lil-qu-ni* [« Prends une décision / qu'ils puissent prendre / rapidement. »]²⁵⁵).

Le schéma ne change pas quand deux impératifs ouvrent la phrase : *mu-du-ud-ma i-din-ma li-iš-ša-a* (« Mesure et livre pour qu'il emporte. »²⁵⁶).

La défense ne peut s'exprimer que par l'imperfectif précédé de *lā* : *le-mu-ut-ta la te-ep-pu-ša-an-ni-ma / ša aq-ba-áš-šu li-iš-am-ma / li-il-qa-a* (« Tu ne ma feras pas de mal / pour, [au contraire], qu'il puisse acheter / et emporter / ce que j'ai dit. »²⁵⁷).

La troisième personne, la plus fréquente dans le *corpus*, gouverne soit la première personne soit la troisième. La seconde est non attestée.

On a avec une première personne singulier : *lil-li-ik ù a-na-ku lu-uk-ka-li-ma* (« Qu'il vienne pour que, moi, je puisse vraiment rester ici. »²⁵⁸) ou encore : *be-lí li-še-bi-la-am-ma / ul-tu ma-ra-ke lu-bé-en-ni* (« Que monseigneur me fasse porter / que je puisse décorer à partir des poutres. »²⁵⁹) : *be-lí li-še-bi-lam-
<ma> lu-uš-ta-aq-qí-ma a-na šu nam.<NE>.RU.ma la i-tar-ši* (« Que monseigneur me fasse porter pour que je puisse le lui faire boire et (son indisposition) ne devra pas tourner pour elle à la "Main du Serment". »²⁶⁰).

La négation dans le second élément suit le schéma obligé de *lā* précédant l'imperfectif : *[h]ur-hu-ra-ti be-lí li-še-bi-lam-m / [d]u-ul-li la a-ha-aṭ-ti* (« Que monseigneur me fasse porter des *colorants* / que je ne commette pas de faute dans mon travail. »²⁶¹).

Si, du moins, l'on admet la restauration, une forme à la première personne pluriel est peut-être attestée : *me-e 10 u₄-mi li-id-di[-in-ma] / i ni-ri-iš* (« Qu'on donne les eaux dans les dix jours [que] nous puissions mettre en culture. »²⁶²).

248. La deuxième personne pluriel ne se rencontre pas, par simple hasard. Nul doute qu'elle suivait le patron du singulier.

249. BE 95, 6'-7'.

250. BE 76, 5-9.

251. BE 55, 11'-12'.

252. BE 29, 11-15. Voir aussi : *šu-pu-ur-ma a-na* NP / *[li¹-iš-pu-ra-ma lú¹ sukka].mah li-i-[q-bi]* (« Écris de m'écrire et qu'il parle au grand intendant. » [BE 35, 27-28]).

253. UM 27, 16-17.

254. BE 34, 35

255. BE 80, 1'-14'.

256. BE 83, 3.

257. BE 8 5-8.

258. BE 33a, 30-32. (Voir encore BE 45, 12-15).

259. UM 44, 10-11.

260. UM 72, 24.

261. BE 23, 31-32.

L'enchaînement de deux verbes à la troisième personne est la disposition la plus fréquente, surtout avec *šapāru*, suivi d'un ou de deux termes. En voici quelques exemples: *be-lí li-iš-pu-ra-am-ma / li-ri-id* (« Que monseigneur lui écrive / de descendre. »²⁶³); *be-lí a-na šà.tam li-iš-pu-ra-ma ì.giš ru-qá¹ liš-ki-nu* (« Que monseigneur écrive à l'intendant qu'on fournisse de l'huile parfumée. »²⁶⁴); *be-lí li-iš-pu-ur-ma li-il-qu-ni-iš-šu-nu-ti* (« Que monseigneur leur écrive de les prendre. »²⁶⁵).

On trouve aussi deux verbes (toujours après *šapāru*): *be-lí li-iš-p[u-ra-ma] / ha-mu-ut-ta li-[il-li-ka] / ku-ru-uš-ta-a li-še-li* (« Que monseigneur lui écrive / de venir vite / et de faire monter l'engraisneur. »²⁶⁶) ou bien: *be-lí li-iš-pu-ra-šu-um-ma / giš.má.u₅ li-pu-uš-ma li-id-din* (« Que monseigneur lui écrive / de fabriquer la barge et de la livrer. »²⁶⁷). Peut-être y avait-il même trois verbes dans UM 56, 13-14: *li-iš-pu-ra-am-ma (...)* *me-e li-id-di-nu (...)* *li-ma-al-lu-ú ù ...* (« Qu'il écrive [...] de livrer les eaux [...] et de remplir et ... »), mais le passage est mutilé.

Les formes commandées par le premier précatif établissent quelquefois entre elles une relation de finalité assez nettement marquée (déjà plus ou moins implicite dans les exemples précédents): *be-lí liš-pu-ra-am-ma / ì.giš lid-di-nu-ma / li-bi-li-tú-šu-nu-ti* (« Que monseigneur écrive de livrer l'huile pour qu'on les guérisse. »²⁶⁸).

Comme de règle, la consécution négative à la troisième personne s'exprime aussi avec *lā* précédant l'imperfectif. On peut en citer deux exemples : *me-e lid-din-ma la ub-ba-lu'* (« Qu'il livre les eaux pour qu'ils ne deviennent pas secs. »²⁶⁹); *erim.hi.a ma-a¹-da-a / li-ir-ki-su-ma / li-pu-šu-ma gú.en.n / la i-ra¹-ú-ub* (« Qu'ils mobilisent / une troupe nombreuse, / afin que le *šandabakku* ne se mette pas en colère. »²⁷⁰).

Ce n'est pas un hasard si *šapāru* était si usité, car le procédé stylistique permettait, évidemment, au rédacteur de dicter à « monseigneur » le contenu du message que son client attendait de son maître et d'éviter l'impératif : ce mode était trop abrupt pour s'adresser à cet éminent personnage. Ce que l'on souhaitait faire transmettre par ce canal pouvait être aussi non pas écrit, mais oral avec *qabû*: *be-li li-iq-bi-ma / lú engar li-il-qu-ni* (« Que monseigneur ordonne / qu'ils reçoivent le cultivateur. »²⁷¹). Ce verbe gouvernait quelquefois un texte complexe : *be-lí a-na gú.en.na-ki li-iq-bi-ma / a-na qí-pu-ti liš-pu-ru-ni-im-ma / lid-di-nu-ma e-re-šu la i-ma-aṭ-ṭi* (« Que monseigneur dise au *šandabakku* / qu'on écrive aux fondés de pouvoir / qu'ils fassent la livraison: ainsi la culture sera suffisante. »²⁷²).

262. BE 66, 18'-19'.

263. BE 60, 5'-7'.

264. BE 35, 33.

265. BE 23, 37-38.

266. BE 51, 10-13.

267. BE 56, 9'-10'.

268. BE 21, 31-33.

269. BE 27, 11.

270. BE 46, 9-12.

271. UM 61, 23-24.

272. BE 40, 23-26.